

Région visée par les revendications du Conseil des Premières nations du Yukon

Gouvernement du Canada—Parcs Canada
Lieux historiques nationaux

Barrières de caribous dans le parc national Vuntut

L'Entente définitive de la première nation des Gwitchin Vuntut (1993) comporte des clauses pour l'établissement et la cogestion du parc national du Canada Vuntut. Lors de la consultation menant à la préparation d'un plan directeur du parc, les Gwitchin Vuntut ont identifié les barrières de caribous dans le parc à titre de lieux culturels du patrimoine de grande importance.

De nombreux aînés de la collectivité ont mentionné les barrières qui étaient utilisées au début du 20^e siècle pour renfermer de nombreux caribous et les tuer lors de leur migration annuelle sur le territoire Gwitchin Vuntut. Les barrières représentent des symboles de la relation à long terme des Gwitchin avec la harde de caribous de la Porcupine et la relation étroite entre les gens et les terres.

Pour satisfaire aux intérêts de la collectivité en matière de préservation de ces éléments fondamentaux du patrimoine et pour communiquer leurs valeurs aux gens du Canada, Parcs Canada a entrepris en 2002 un projet triennal de gestion des ressources culturelles. Avec l'aide de jeunes d'Old Crow, une équipe de prospection archéologique a effectué des consignations détaillées de l'une de ces barrières. Au cours des deux prochaines saisons estivales de travaux de prospection, il est prévu que toutes les barrières dans le parc seront entièrement consignées. En même temps, des recherches s'appuyant sur les dossiers étoffés d'histoire orale du bureau du patrimoine Gwitchin Vuntut tenteront de décrire le genre de relations qu'ont les gens avec les caribous et avec leurs terres. Cette information sera utilisée pour préparer une simulation informatisée interactive de la barrière de caribous en usage pour que tous les Canadiens puissent en apprendre plus sur le patrimoine culturel des Gwitchin Vuntut et le respecter.

Lieu historique national du Canada de Tr'ochëk

La Première nation des Tr'ondëk Hwëch'in a depuis longtemps reconnu l'importance culturelle de son campement de pêche situé au confluent de la rivière Klondike et du fleuve Yukon. Bien que les gens de la Première nation aient été chassés du site durant la ruée vers l'or, ils ont gardé vifs souvenirs de la vie riveraine. Durant les négociations sur la revendication territoriale, nous avons retenu Tr'ochëk (« roches utilisées pour marteler les piquets pour les pièges à poissons ») à titre de lieu du patrimoine des Tr'ondëk Hwëch'in.

L'*Entente définitive de la première nation des Tr'ondëk Hwëch'in (1998)* reconnaît le droit de propriété de Tr'ochëk de la Première nation et pourvoit à sa protection et à son aménagement à titre de lieu du patrimoine. Nous avons créé un comité directeur, composé de représentants du Conseil des Tr'ondëk Hwëch'in, d'aînés, de membres du gouvernement de la Première nation et des gouvernements du Yukon et du Canada, pour mener à bien un programme triennal de recherches culturelles.

Grâce aux consultations communautaires, menées par le comité directeur des lieux historiques de Tr'ochëk, nous avons déterminé les valeurs culturelles associées aux Tr'ochëk. Les aînés désirent que les Tr'ondëk Hwëch'in et les visiteurs comprennent que Tr'ochëk est la source et le véhicule de leur savoir traditionnel. Ils veulent que les jeunes connaissent leur patrimoine, les histoires traditionnelles et les noms des lieux. Ils souhaitent que les Tr'ondëk Hwëch'in conservent leur identité culturelle de par l'utilisation continue de leurs terres et des connaissances à leur sujet.

Depuis 1998, un programme d'évaluations et de recherches archéologiques couronné de succès et mené par la Direction des services culturels du gouvernement du Yukon est en cours chaque été. Pour faire participer les gens de la collectivité, il fonctionne selon le principe des

« portes ouvertes ». Le programme a identifié des lieux et des objets importants à Tr'ochëk, tout en offrant aux jeunes Tr'ondëk Hwëch'in une possibilité d'emploi fort populaire.

Dans le cadre du programme de recherche culturelle, Parcs Canada a appuyé un projet continu sur l'histoire orale communautaire, une étude hydrologique, des programmes de formation en matière de ressources culturelles et une enquête sur les documents hân conservés dans les musées au Canada. Le projet d'histoire orale, mené par le ministère de la Culture et de l'Éducation des Tr'ondëk Hwëch'in, connaît de la popularité auprès des aînés de la collectivité et contribue à une renaissance de la langue hân. Nous avons préparé une histoire illustrée des Tr'ondëk Hwëch'in et avons documenté la gestion de l'importante pêche au saumon sur le fleuve Yukon au cours du dernier siècle.

À l'été 2002, une recherche combinant culturel et archéologie a appuyé la désignation de Tr'ochëk à titre de lieu historique national du Canada. En mars 2003, le comité directeur du patrimoine des Tr'ochëk a terminé le plan directeur du site.

Conjointement à la recherche et à la planification pour Tr'ochëk, les Tr'ondëk Hwëch'in ont entrepris un programme d'aménagement culturel communautaire portant sur l'apprentissage de la langue hân, les noms de lieux régionaux, l'élaboration de programmes scolaires, l'organisation de leurs documents gouvernementaux et de leurs camps culturels saisonniers et la construction et le fonctionnement du Centre culturel Dänojà Zho. Ce centre, avec ses expositions et ses programmes d'activités d'interprétation, sera le point d'accès du lieu historique national du Canada de Tr'ochëk.

Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada — Yukon

Introduction

Depuis 1999, le pourcentage de zones protégées désignées permanentes au Yukon a augmenté, passant de 8,7 % à 11,8 %. Si des aires supplémentaires s'y ajoutent, cela pourrait porter le total juste sous la barre des 14 %, soumis aux ratifications de plusieurs ententes sur la revendication territoriale prévues en 2003.

En 2002, la mise en œuvre de la Stratégie à l'endroit des zones protégées du Yukon (SZPY) s'est limitée à l'approbation, par le cabinet, de l'aire d'intérêt dans l'écovégétation de la plaine Eagle à titre de parc territorial candidat. En l'absence de projets fermes de la SZPY, la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada - Yukon a concentré ses efforts ur le travail de conservation communautaire, l'éducation publique en matière d'aménagement du territoire, la cartographie de conservation et la formation au leadership.

Bassin hydrographique de la rivière Peel

Représentant l'un des bassins hydrographiques les plus remarquables et naturels du Canada, la rivière Peel recueille les eaux de plusieurs affluents, dont les rivières Ogilvie, Blackstone, Hart, Wind, Snake et Bonnet Plume. Ces rivières, avec leur histoire culturelle remontant loin dans le temps, leurs eaux vives claires, leur faune en liberté et leur beauté nordique sauvage, sont au cœur d'un superbe écosystème de montagnes. Le bassin hydrographique de la grande rivière Peel représente 14 % de la masse terrestre du Yukon. Il s'agit d'une région naturelle d'importance globale qui a soutenu les peuples autochtones au fil du temps.

La Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada (SPPSN) - Yukon a produit un atlas de conservation pour le bassin hydrographique Peel, qui fait ressortir les rivières Wind, Snake et Bonnet Plume. L'atlas est basé sur trois années de recherches coopératives avec les Premières nations et les Conseils des ressources renouvelables.

Suivant les recommandations d'une réunion avec les aînés et d'un sommet des Premières nations, la Commission de la planification régionale de la rivière Peel a commencé son travail en 2003. La commission représente un forum important grâce auquel la planification de la conservation s'effectue. La SPPSN estime que le bassin de la rivière Snake devrait être un candidat à la protection dans le cadre du processus de la Stratégie à l'endroit des zones protégées du Yukon.

Sud-est du Yukon

Bien qu'aucune nouvelle zone protégée n'ait été créée dans le sud-est du Yukon en 2002, des progrès considérables ont été réalisés en matière de planification forestière et de gestion. Le gouvernement fédéral a accepté d'aller de l'avant pour ce qui est de la planification régionale avant de négocier les ententes sur la récolte du bois à grande échelle. Un protocole d'entente entre le gouvernement fédéral et la Première nation Kaska (Liard) a établi un cadre communautaire innovateur en matière de planification forestière. À leur tour, ces démarches appuieront la planification de la conservation pour la région. La Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada - C.-B. et Yukon a formé une relation de travail avec la Première nation Kaska et a préparé la voie pour une collaboration en matière de conservation de ce territoire traditionnel de 240 000 km².

Voyages sur trois rivières en 2003

À la fin de juillet 2003, la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada - Yukon, avec la participation des Premières nations, des collectivités et d'autres organismes, animera trois voyages simultanés sur les rivières Wind, Bonnet Plume et Snake, dans le bassin hydrographique de la rivière Peel. Les participants aux voyages comprendront des membres des collectivités et des Premières nations, des agents de protection de la nature, des écrivains, des artistes, des photographes, des chefs, des journalistes invités et des chercheurs.

Après les voyages, les aînés et les membres de la collectivité se joindront aux voyageurs pour une célébration portant sur les trois

rivières et le bassin hydrographique Peel. Les artistes participant aux voyages rédigeront leurs comptes rendus et prépareront leurs images du bassin hydrographique Peel, qu'ils présenteront lors d'une tournée nationale et dans le Nord. La tournée célébrera et symbolisera les gens, les paysages sauvages et l'importance culturelle de la rivière Peel et des trois affluents riverains. Un message de conservation convaincant accompagnera cette exposition d'art.

Lac Wolf

Il y a quelques années, Parcs Canada a publié une étude indiquant que la région du lac Wolf était candidate pour la protection dans la Région naturelle 7. Cette région s'étend du Nord-Intérieur de la Colombie-Britannique, à partir du plateau Spatzizi, par le lac Jennings au nord jusqu'au lac Wolf, et au nord jusqu'à la chaîne Tombstone au centre du Yukon.

L'écosystème des lacs Wolf et Nisutlin est renommé pour son étendue intacte de la harde de caribous des bois et ses marécages et régions riveraines fertiles. Ce bassin hydrographique joue un rôle écologique clé dans le soutien de l'intégrité de la réserve nationale de la faune de Nisutlin, une halte migratoire pour des milliers d'oiseaux sauvages migrateurs. Les rivières Wolf et Nisutlin font subsister les saumons frayant à la source de la plus longue migration anadrome des saumons quinnats au monde, le fleuve Yukon dont le parcours s'étend sur 3 000 km.

Un parc national progressera dans la Région 7 seulement avec l'appui de la collectivité et de la Première nation concernées. Les modalités particulières d'une entente relative à l'établissement d'un parc seraient négociées avec la Première nation et le gouvernement territorial. Les droits de récolte des Premières nations seraient protégés en vertu de la revendication territoriale et la collectivité serait représentée au conseil de gestion du parc.

**Gouvernement du Yukon—
Entreprises, Tourisme et Culture**
Direction des services culturels

Lieu historique de Fort Selkirk

En 2002, nous avons commencé des travaux sur la réfection intérieure du magasin Taylor & Drury. Nous avons reconstruit les étagères selon les images fantômes laissées sur les murs et les photos historiques des étagères du magasin utilisées à d'autres endroits sur le site. Nous avons aussi obtenu des matériaux, en préparation de la réinstallation de panneaux de plafond. D'autres travaux de restauration comprennent la réparation et la construction de portes, de fenêtres et de grilles de clôtures. Le personnel du site a reçu de la formation en différentes techniques de travail du bois. Tous les travaux effectués au site sont fondés sur le plan directeur de Fort Selkirk (2000).

Les visites à pied guidées se déroulent sur de longues distances, car plus de 40 structures historiques s'étendent sur un kilomètre le long des berges du fleuve Yukon. Pour une introduction au site, consultez www.virtualmuseum.ca/Exhibitions/FortSelkirk.

Conformément à l'*Entente définitive de la première nation de Selkirk*, le lieu historique Fort Selkirk se trouve en régime de cogestion entre ses deux copropriétaires, la Première nation de Selkirk et le gouvernement du Yukon.

Lieu historique de Forty Mile, Fort Cudahy et Fort Constantine

Plus communément appelé Forty Mile, le lieu historique de Forty Mile, Fort Cudahy et Fort Constantine est situé sur 124 hectares à l'embouchure de la rivière Forty Mile, endroit où elle se jette dans le fleuve Yukon, près de la frontière alaskienne. Le site contient des indices de l'utilisation et de l'occupation hân de la période préhistorique, auxquels se superposent des preuves archéologiques et comportant des structures debouts et effondrées datant d'aussi loin que 1886. Il existe aussi des vestiges de deux postes de traite américains, du premier poste de la police montée du Nord-Ouest du Yukon, d'une mission et d'une église

anglicanes et d'une communauté datant d'avant la ruée vers l'or du Klondike.

Forty Mile a fait les manchettes nationales à deux reprises, lors de la découverte de vestiges de la palissade qui était exposée dans la berge érodée du fleuve Yukon et une autre fois quand la harde de caribous de Fortymile en voie de guérison a effectué sa première traversée du fleuve Yukon en 50 ans.

En 2002, nous avons prêté beaucoup d'attention à ce lieu historique. Nous avons entamé une cinquième saison de travaux de fouilles archéologiques. Jusqu'à maintenant, plus de 500 aménagements historiques, y compris de gros objets et des rassemblements d'objets, ont été cartographiés sur le site. Plus de 60 de ces aménagements sont des vestiges d'édifices, 12 d'entre eux sont encore debouts dans diverses conditions. Nous avons découvert des preuves de deux périodes d'occupation préhistoriques, la plus ancienne datant d'au moins 500 ans.

Forty Mile est une copropriété des Tr'ondëk Hwëch'in et du gouvernement du Yukon et est cogéré par ces deux organismes. En juin 2002, nous avons entrepris d'élaborer un plan directeur à long terme. Un comité directeur, composé de trois représentants des Tr'ondëk Hwëch'in et de trois représentants du gouvernement du Yukon, gère la réalisation du plan directeur. Des consultations publiques ont eu lieu à Dawson City et à Whitehorse et d'autres consultations ont eu lieu en février 2003. Nous prévoyons que le plan final sera terminé au début d'avril 2003.

Interprétation et affichage

Nous avons entrepris des enquêtes et des recherches sur le terrain en vue de préparer un plan d'interprétation du fleuve Yukon. De plus en plus de voyageurs font l'expérience du patrimoine naturel et culturel le long du couloir fluvial le plus long et le plus fameux au Yukon. Toutefois, il n'existe aucune stratégie globale pour transmettre les messages d'interprétation et d'information. Le plan d'affichage d'interprétation du fleuve Yukon tentera de contribuer à l'organisation des messages et de déterminer les meilleurs endroits pour les transmettre. L'abus du camping le

long du fleuve et le manque de compréhension au sujet des coutumes locales et des comportements appropriés risquent de corrompre l'environnement naturel et de nuire au plaisir à retirer du fleuve.

Dans le cadre de la campagne « Demeurez une autre journée » du ministère des Entreprises, du Tourisme et de la Culture, nous avons produit des brochures de visites à pied guidées des structures historiques pour Keno City et Mayo. L'élaboration de brochures a nécessité une consultation rapprochée avec les membres de la collectivité - surtout avec les « anciens » qui ont offert des éléments intéressants de connaissances à propos des structures historiques et de leurs propriétaires. Jusqu'à maintenant, nous avons conçu un total de sept brochures de visites historiques à pied guidées.

Lansing Post

En août 2002, nous avons mené des enquêtes archéologiques au lieu historique de Lansing Post pour permettre de délimiter les frontières du site et de résoudre d'autres problèmes possibles en matière de gestion du patrimoine dans la zone immédiate. Tel qu'énoncé dans l'*Entente définitive de la première nation des Nacho N'yak Dun*, Lansing Post appartient à la Première nation, mais sera géré conformément à un plan directeur qui sera élaboré en collaboration avec le gouvernement du Yukon.

Lansing Post est situé au confluent des rivières Lansing et Stewart, à 120 kilomètres à l'est de Mayo. Établi en 1902, le poste de traite a servi aux Tutchone du nord des rivières Upper Stewart, Peel et Macmilland et aux Indiens du Mackenzie de Fort Norman. Un trappeur habite actuellement sur les lieux avec sa famille.

La région générale a subi une érosion des berges et des incendies de forêt importants. On estime qu'une portion de 25 à 30 mètres de berge du site a été érodée au cours des 20 dernières années, ce qui a entraîné le besoin de déplacer une structure historique. Neuf tombes et des restes humains sont exposés dans la berge érodée de la rivière Stewart, au

cimetière situé en face de Lansing Post. Nous avons compté 22 autres tombes au-dessus de la berge.

Conférence sur les mammoth

Du 24 au 29 mai 2003, la Direction des services culturels du gouvernement du Yukon animera la 3^e conférence internationale sur les mammoth (CIM). Durant les trois jours, il y aura des séances spécialisées et des présentations par affiches à Dawson City et une excursion aux champs aurifères du Klondike, l'une des sources importantes de fossiles de mammoth laineux au monde. Il s'agit de la première CIM à se dérouler à l'extérieur de l'Europe. Les délégués proviennent de toutes les régions du monde. Voir www.yukonmuseums.ca/mammoth.

Lieu historique de la maison Rampart

La restauration sur l'extérieur du magasin en rondins d'un étage et demi de la maison Rampart a été terminée l'été dernier. Entrepris il y a déjà trois étés, l'édifice en rondins a été entièrement démantelé et reconstruit en remplaçant les pièces pourries. Les rondins ont été équarris et assemblés entre les poteaux de fond pour former les murs et nous avons utilisé des chevrons pour former le toit. Un groupe de travailleurs du bois d'Old Crow a acquis des aptitudes en taillage et en soudure durant les phases de reconstruction. Il reste à terminer la restauration des fenêtres, des portes et de l'intérieur.

Le Lieu historique de la maison Rampart est une copropriété de la Première nation Gwitchin Vuntut et du gouvernement du Yukon et est cogéré par ces deux organismes conformément à l'*Entente définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut* et au plan directeur ultérieur de 1999.

L'étude sur l'histoire orale des terres traditionnelles des Gwitchin Vuntut entre dans sa quatrième et dernière année. Les résultats comprendront la collecte des entrevues éditées, répertoriées, transcrites et traduites, une vidéo du projet, un répertoire des documents publiés et non publiés, des trousseaux de



Formation rocheuse le long de la rivière Porcupine à la maison Rampart GY, Direction des services culturels



Montagnes au cœur de Tombstone GY, Direction des services culturels

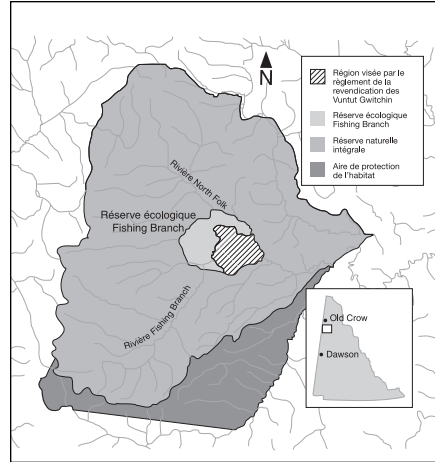
programmes scolaires et un manuscrit à publier sur l'histoire des Gwitchin Vuntut.

Parc territorial Tombstone

Nous continuons à travailler aux plans directeurs pour le parc territorial Tombstone et le couloir Tombstone. Dans le cadre du processus de planification, nous avons entrepris des enquêtes sur les ressources patrimoniales conjointement avec le bureau du patrimoine des Tr'ondëk Hwëch'in et l'Institut social et culturel gwich'in. Des études archéologiques ont particulièrement porté sur la région du terrain de camping en construction et sur le répertoire des lieux dans le couloir de la route. Nous avons aussi examiné une série de campements historiques associés aux

Ts'ok giitlin. Les Tr'ondëk Hwëch'in, ainsi que les Gwich'in Tukkuh et Teet'it, ont utilisé ces campements et la barrière de caribous tout près pour chasser le caribou pour la population de Dawson City, entre les années 1900 et 1930.

Nous avons effectué des visites de surveillance aux campements historiques de Dinner Gultch et de Twelve Mile. Dinner Gultch a été associé au segment Little Twelve Mile de l'aqueduc appelé « Million Dollar Ditch » et constitué d'une série de rapides, de fossés et de conduits d'eau en merrain qui, dès 1909, acheminait de l'eau sur plus de 100 km des cours supérieurs de la rivière Tombstone aux collines et aux vallées des champs aurifères du Klondike pour utilisation dans l'exploitation hydraulique. À cette époque, cela représentait une



Réserve naturelle Fishing Branch



Fishing Branch—Lac Grizzly GY Parcs (Dennis Kuch)



Fishing Branch—Mont Bear Cave GY, Parcs (Dennis Kuch)

merveille d'ingénierie, rivalisant avec le canal de Panama. Twelve Mile représentait une autre merveille d'ingénierie - une centrale hydroélectrique construite en 1908 aménageant la rivière Twelve Mile et fournissant de l'électricité aux énormes dragues du Klondike (voir aussi l'article à la page 8).

Ministère de l'Environnement Direction des parcs

Zone protégée Fishing Branch

La rivière Fishing Branch est le ruisseau à frayère du saumon le plus important dans la portion canadienne du fleuve Yukon. Il accueille des migrations anadromes de saumons exceptionnellement importantes et est doté de valeurs fauniques extrêmement élevées associées à la population locale de grizzlys. Il existe trois niveaux différents de protection dans l'aire immédiate : le premier est une réserve écologique centrale créée à titre de région de gestion spéciale dans le cadre de l'Entente définitive de la première nation des Gwitchin Vuntut. Le deuxième est la réserve faunique Fishing Branch qui entoure la réserve écologique et qui offre un niveau plus élevé de protection pour la région centrale. Le troisième est une aire de protection de l'habitat proposée adjacente à la réserve faunique.

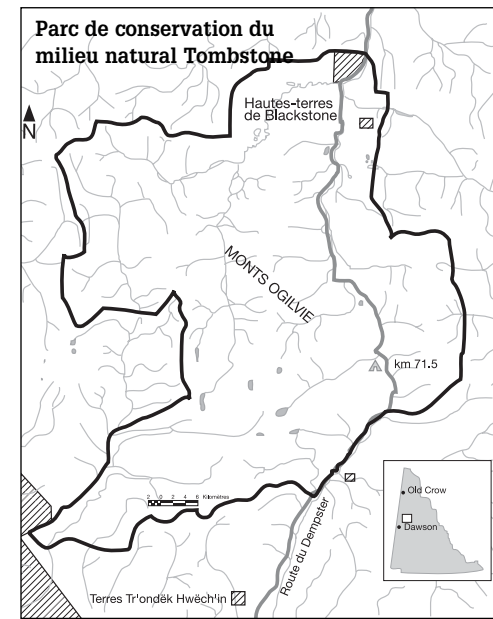
En avril 2000, nous avons approuvé un plan directeur du parc pour la région de gestion spéciale et les terres sont assujetties à la mise de côté permanente de terres de droits miniers souterrains. Nous avons terminé la description de la limite juridique pour la réserve faunique, afin de procéder au transfert des terres. En octobre 2001, l'administration et la gestion de la réserve faunique de 5 217 km² ont été transférées au gouvernement du Yukon. Le plan directeur final de la réserve faunique et de l'aire de protection de l'habitat est presque terminé. La désignation en vertu de la *Loi sur les parcs et la désignation foncière* et de la *Loi sur la faune* suivra.

Parc territorial Tombstone

L'engagement de créer Tombstone à titre de parc territorial du Yukon émane des clauses en matière de région de gestion spéciale dans l'*Entente définitive de la première nation des Tr'ondëk Hwëch'in (1998)*. Nous avons pris des engagements pour identifier une limite de parc qui reproduit les parties symboliques de l'écorégion de Mackenzie, ainsi que les caractéristiques physiques et biologiques importantes et les sites dotés de valeurs culturelles et archéologiques.

Les Tr'ondëk Hwëch'in et le gouvernement du Yukon ont nommé un comité directeur pour recommander une limite de parc et préparer un plan directeur du parc (aussi voir l'article à la page 7). Les travaux du comité directeur de Tombstone ont mené à une limite englobant 2 164 km² des terres pour la désignation en vertu de la *Loi sur les parcs et la désignation foncière*. Dans un avenir rapproché, nous nous attendons à une demande de transfert de gérance et d'administration des terres au gouvernement du Yukon. Cela représente une exigence préalable à la désignation de l'aire à titre de parc. Quand les terres seront transférées, une mise de côté permanente de terres de droits miniers souterrains sera mise en œuvre.

En janvier 2003, le comité directeur a présenté son plan de gestion du parc aux Tr'ondëk Hwëch'in et au gouvernement du Yukon pour révision et approbation. L'adoption du plan directeur du parc proposé de Tombstone mènera à une désignation de la zone à titre de parc



Campement Tombstone GY, Parcs (D. Kuch)



Tombstone - Crête à crête GY, Parcs (D. Kuch)

territorial en vertu de la *Loi sur les parcs et la désignation foncière* et protégera la diversité unique des habitats, de la faune, des reliefs et des ressources culturelles de la zone.

Stratégie à l'endroit des zones protégées du Yukon

Au début de 2003, le gouvernement du Yukon a mis en veilleuse la Stratégie à l'endroit des zones protégées du Yukon (SZPY). Le processus de la SZPY identifie et désigne des zones protégées dans chacune des écorégions non représentées au Yukon.

Les travaux d'évaluation technique et scientifique dans les écorégions continueront. Ces travaux appuient directement les régions de gestion spéciales existantes émanant des ententes finales avec les Premières nations du Yukon et des zones protégées existantes. Ces travaux permettent de prendre des décisions éclairées en matière de zones vulnérables et appuient le processus d'évaluation des ressources. Ces évaluations fourniront des renseignements importants pour tout projet futur concernant les zones protégées.

Commission des rivières du patrimoine canadien— Entreprises, Tourisme et Culture Direction des services culturels

Tronçon Thirty Mile du fleuve Yukon

Le tronçon Thirty Mile du fleuve Yukon est ainsi appelé à cause de son passage fluvial d'une longueur de 30 milles renommé pour ses gorges tortueuses et son eau rapide, claire et dangereuse pour la navigation des bateaux à aubes historiques. Plusieurs épaves sont encore visibles.

En 1991, le tronçon Thirty Mile du fleuve Yukon a été désigné rivière du patrimoine canadien. Un plan directeur a été élaboré cette année-là, conjointement avec le Conseil des Ta'An Kwäch'an et les gouvernements du Yukon et du Canada. Le plan directeur identifie des ressources naturelles et culturelles pour la protection. La signature de l'*Entente définitive de la première nation des Ta'An Kwäch'an* définit plus clairement le droit de propriété de certains terrains et les responsabilités de gestion le long du tronçon Thirty Mile.

Le gouvernement du Yukon est propriétaire d'une petite portion du lieu historique de Lower Laberge, où le tronçon Thirty Mile du fleuve Yukon commence à la décharge du lac Laberge, ainsi que les lieux historiques de Hootalinqua et de l'île Shipyard à l'extrémité du tronçon Thirty Mile du fleuve Yukon, en face d'où la rivière Teslin se jette dans le fleuve Yukon. Hootalinqua, en étant à la jonction du fleuve Yukon et de la rivière Teslin, était un point d'expédition important et l'île Shipyard permettait d'effectuer des réparations et de faire de l'entreposage hivernal.

En 2002, nous avons entrepris des travaux de rénovation et de restauration à Hootalinqua. Nous avons coupé des broussailles à Hootalinqua et tout près à l'île Shipyard, pour préparer les lieux pour du camping et de l'observation. Cela a aussi donné une certaine protection pour les ressources historiques, y compris de nombreuses structures et le ponton du bateau à aubes *SS Evelyn*.

Ministère de l'Environnement Direction des parcs

Rivière Tatshenshini

Nous continuons les travaux pour établir la portion du Yukon de la rivière Tatshenshini à titre de rivière du patrimoine canadien. La Tatshenshini a été nommée à titre de rivière du patrimoine en février 1998, une des exigences en vertu de l'*Entente définitive de la première nation des Champagne et Aishihik*. La préparation d'une stratégie de gestion a commencé en 1999, avec de longues consultations portant sur trois questions principales : l'utilisation à des fins récréatives; la taille de la région de gestion et les routes d'accès à la rivière. Une fois acceptée par la Commission des rivières du patrimoine canadien, la prochaine étape est la désignation officielle et la mise en œuvre de la stratégie de gestion.

Plan d'action pour préserver le patrimoine naturel du Canada

Le 3 octobre 2002, le premier ministre du Canada et la ministre de Patrimoine canadien ont annoncé un plan d'action pour compléter considérablement le système de parcs nationaux du Canada en créant 10 nouveaux parcs au cours des cinq prochaines années et en ajoutant des terres d'importance écologique à trois parcs nationaux existants. Le premier ministre et la ministre ont annoncé clairement que ce programme ne peut être réalisé qu'avec la collaboration des provinces et des territoires, des collectivités autochtones et rurales, de l'industrie, des groupes environnementaux et d'autres organismes.

L'énoncé est important pour le nord du Canada, car il prévoit l'établissement de plusieurs parcs nationaux. Voici les zones pour inclusion ou pour considération au nord du 60° parallèle : Ukkusiksalik (baie Wager); le Nord de l'île Bathurst, l'achèvement du parc national Tuklut Nogait au Sahtu et au

Nunavut; l'achèvement de Nahanni; le projet de parc national du Bras-Est-du-Grand-Lac-des-Esclaves et l'identification d'un site candidat dans la Région naturelle 7 - les plateaux et les montagnes du Nord-Intérieur du Yukon et de la C.-B.

Cinq nouvelles aires de conservation marine nationales seront aussi créées, ajoutant environ 15 000 km² au système. Bien que Parcs Canada ait identifié trois sites candidats, il participe à un processus pour identifier les deux autres sites. De plus, les mesures seront accélérées au cours des cinq prochaines années pour améliorer l'intégrité écologique des 39 parcs nationaux du Canada existants.

Avec une addition possible de dix nouveaux parcs nationaux, le réseau des parcs nationaux sera complété à 87 % (34 des 39 régions représentées) et il protégera 100 500 km² supplémentaires de faune et de zones naturelles du Canada, en plus des 244,000 km² de terres des parcs nationaux existants.

Région visée par le règlement de la revendication des Inuvialuit

Gouvernement du Canada— Parcs Canada Parcs nationaux

Parc national du Canada Aulavik

Le parc national du Canada Aulavik est situé au nord de l'île Banks et représente la région naturelle des basses-terres de l'Arctique Ouest. En 1992, les Inuvialuit et le gouvernement du Canada ont signé une entente en vue de l'établissement du parc.

Des activités en surveillance écologique ont eu lieu en 2002; elles se concentrent sur le climat, la végétation et l'habitat, la faune, ainsi que l'incidence de l'utilisation des ressources culturelles et naturelles par les humains. Les activités comprennent la surveillance du climat des deux stations météorologiques automatisées toute-saison, des tests de qualité de l'eau de la rivière Thomsen et la surveillance par satellite de la végétation. Les activités d'élargissement comprenaient la diffusion du programme de certificat de gérance environnementale aux élèves de quatrième à la sixième année à Sachs Harbour et la commandite d'un jeune Inuvialuit à titre d'adjoint au personnel du parc durant la patrouille du parc.

Des consultations communautaires et un plan global de conception se poursuivent, en vue d'établir un centre d'accueil à Sachs Harbour.

Parc national du Canada Ivvavik

Le parc national du Canada Ivvavik est situé dans le Nord du Yukon et représente les régions naturelles du Nord du Yukon et du delta du fleuve Mackenzie. Il a été créé dans le cadre de la *Convention définitive des Inuvialuit* en 1984.

Les activités en surveillance écologique mené durant la saison de travaux de prospection de 2002 se sont concentrées sur le climat, la végétation et l'habitat, la faune, ainsi que l'incidence de l'utilisation des ressources culturelles et naturelles par les humains. Nous avons mené des enquêtes fauniques sur les bœufs musqués, les mouflons de Dall et les oiseaux nicheurs. Nous avons testé la

qualité de l'eau de la rivière Firth et mesuré son débit et des plans sont en réalisation pour commencer la surveillance de la profondeur du pergélisol aux stations météorologiques du parc.

Nous considérons des possibilités d'utilisation diurne. Un lieu d'atterrissage près de la rivière Babbage, actuellement soumis à une évaluation environnementale, pourrait accueillir des avions à décollage court et capables d'atterrir avec des pneus convenant au terrain de la toundra.

Afin de rationaliser les processus de gestion et la recherche, nous avons fusionné le *Plan de conservation des écosystèmes d'Ivvavik* et le *Plan de gestion et de conservation de la faune du versant Nord du Yukon* du Comité consultatif de la gestion de la faune (versant nord) dans un plan unique. Ce plan établira des priorités pour le versant Nord tout entier en matière de protection, de recherche, de surveillance et de gestion environnementales.

Site canadien des pingos

Le site canadien des pingos, le seul site de cette nature au Canada, représente les caractéristiques du terrain du pergélisol et des pingos de la péninsule Tuktoyaktuk.

Un *Protocole d'entente*, signé par Parcs Canada et la collectivité de Tuktoyaktuk en décembre 2001, respecte les politiques et les lois relatives à Parcs Canada. L'*Entente* comprend un sommaire des mesures de gestion qui ont priorité pour la mise

en œuvre par le groupe de travail des pingos. En janvier 2003, le groupe s'est réuni pour adopter officiellement un processus afin de créer des terres et les protéger. Des travaux sont en cours afin d'élaborer un programme de surveillance écologique.

Gouvernement du Yukon— Entreprises, Tourisme et Culture Direction des services culturels

Parc territorial de l'île Herschel

Des préparations sont en cours pour déplacer une structure historique, en raison de l'érosion des berges. L'entrepôt de la Northern Whaling and Trading Company sera redéplacé vers son emplacement actuel. Des orages automnaux de plus en plus violents ont reformé la flèche littorale où la station de baleiniers historique a été construite. Nous continuons de surveiller l'érosion, car les structures historiques restantes se trouvent à peine au-dessus du niveau de la mer. Nous ne savons pas si les changements des conditions atmosphériques représentent un événement à long terme ou ponctuel. Pour en apprendre plus sur l'île Herschel, consultez le site www.virtualmuseum.ca/exhibitions/herschel.



Île Herschel GY, Direction des services culturels

Région visée par le règlement des revendications des Gwich'in



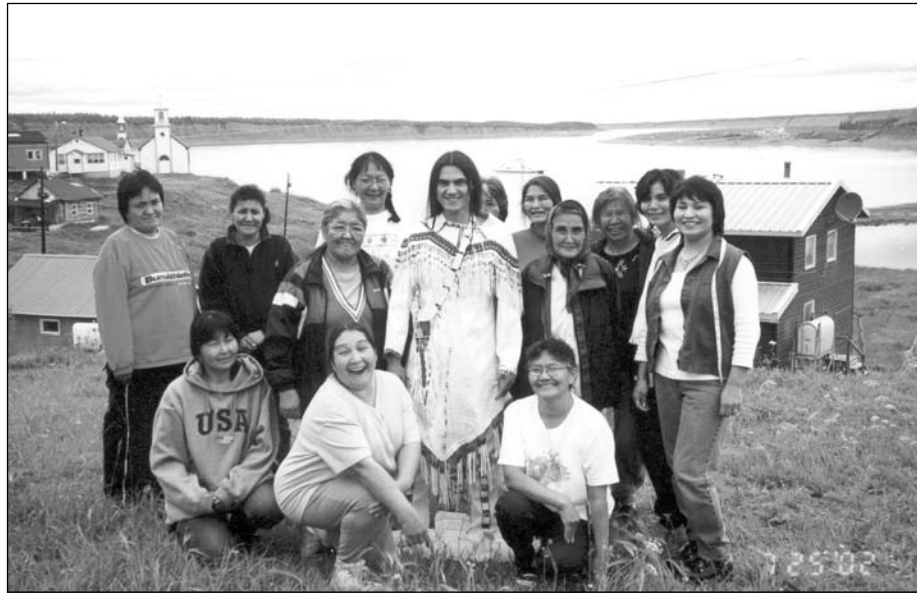
Insitut social et
culturel gwich'in

Le mandat de l'Institut social et culturel gwich'in (ISCG) est de « documenter, de préserver et de promouvoir la pratique de la culture, de la langue, du savoir traditionnel et des valeurs gwich'in ». Ce mandat est exercé par un programme global de recherche, de langue et d'enseignement. En mai 2002, nous avons terminé un plan d'activités quinquennal qui indique comment l'ISCG peut continuer à documenter, à préserver et à promouvoir la culture et la langue gwich'in grâce à la tradition orale, du savoir traditionnel, des noms de lieux complémentaires et d'autres recherches ethnographiques. Le plan indique aussi comment nous pouvons assumer avec sérieux les responsabilités accrues associées aux obligations de gestion des ressources patrimoniales et au renouveau linguistique.

Suivant de longues consultations communautaires, l'ISCG a présenté une ébauche de la politique en matière de savoir traditionnel pour approbation au conseil d'administration du conseil tribal des Gwich'in. La politique assurera que la compilation, la gestion et la diffusion du savoir traditionnel est exécutée de manière déontologique et respectueuse et reconnaît le peuple Gwich'in en tant que titulaire de ce savoir. La politique a été approuvée en principe et l'ISCG la met maintenant au point et prépare une stratégie de mise en œuvre. Quand elle sera mise au point, la politique s'appliquera aux travaux en matière de savoir traditionnel menés dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in.

Projet de vêtements en peaux de caribou traditionnels gwich'in de la fin du 19^e siècle

Au cours des deux dernières années, 35 couturières d'Aklavik, de Fort McPherson, d'Inuvik, de Tsiigehtchic et de Yellowknife ont continué de



Couturières participant au projet de confection de vêtements Gwich'in traditionnels du XIX^e siècle en peau de caribou. ISCG

travailler à la reproduction de cinq exemplaires d'un habit d'homme gwich'in de la fin du 19^e siècle. L'habit d'origine est conservé à l'heure actuelle au Musée canadien des civilisations. Ce projet se déroule en collaboration entre l'Institut social et culturel gwich'in (ISCG) et le Centre du patrimoine septentrional du Prince de Galles avec l'aide du Musée canadien des civilisations. Des ateliers se sont déroulés à Yellowknife, à Tl'oondih, à Fort McPherson, à Aklavik, à Inuvik et à Tsiigehtchic. L'atelier de juillet 2002, tenu à Tsiigehtchic, a permis de terminer un quatrième habit. Quand le cinquième habit sera fini, les répliques seront exposées à Aklavik, à Fort McPherson, à Inuvik, à Tsiigehtchic et à Yellowknife.

En septembre 2002, deux des coordonnateurs du projet ont été invités à faire une présentation à la 9^e Conférence internationale sur les sociétés de chasseurs et de cueilleurs, à Édimbourg en Écosse. Cette conférence a permis de promouvoir le savoir et le patrimoine gwich'in et a permis aux anthropologues, aux archéologues et aux Autochtones de divers pays d'en apprendre plus sur les efforts de préservation de la culture matérielle et des traditions

des Gwich'in par l'ISCG. La communication présentait l'une des répliques, à côté d'une grande affiche colorée de six pieds sur quatre pieds décrivant le projet.

Reconnaissance et fouilles archéologiques à Fort McPherson

En août 2002, l'Institut social et culturel gwich'in, conjointement avec le Conseil des Teet'it Gwich'in et le Centre du patrimoine septentrional du Prince de Galles, a entrepris un projet archéologique communautaire. Le projet a compris des fouilles d'une durée de deux semaines à un lieu situé dans la collectivité de Fort McPherson qui a été l'objet de fouilles exploratoires en 2000 et a justifié des fouilles supplémentaires. Ces travaux ont donné lieu à de la formation et offert des possibilités d'emploi à sept jeunes de la collectivité, ce qui leur a permis d'en apprendre plus sur l'archéologie et leur histoire. Le chantier de fouille était un campement datant de la fin du 19^e siècle au début du 20^e siècle utilisé par les Teet'it Gwich'in lors du commerce avec la Compagnie de la Baie d'Hudson.

À part les os d'animaux, les élèves ont trouvé beaucoup d'objets

euro-canadiens, dont des clous, des douilles de cartouche, de la poterie et des fragments de verre, de nombreuses perles et une pierre à fusil. Parmi les objets fabriqués par les Gwich'in retrouvés sur le site, mentionnons plusieurs pointes d'os et de lances merraines, une aiguille ou un foret en bois et quelques éclats préhistoriques en silex et en quartzite. Dans toutes les sections fouillées, nous avons trouvé des indications de présence d'âtres et nous avons aussi recueilli quelques roches de cuisson. La présence d'une quantité importante de bois en décomposition ou décomposé suggère qu'une structure était peut-être debout sur le site à un moment donné.

Programme de mentorat gwich'in

De toute les langues athapascanes dans la vallée du Mackenzie, la langue gwich'in est la langue courant le plus grand danger de disparition. Selon des statistiques de 1998, 13 % des ayants droit gwich'in vivant dans les T. N.-O. parlent la langue, mais seulement deux pour cent la parlent à la maison. Afin de renverser cette tendance, huit équipes de deux orateurs maîtrisant couramment la langue (mentors) ont été associés à des apprenants (apprentis). Au début

de la mi-novembre, les équipes se sont réunies durant un minimum de quatre heures par semaine jusqu'à la fin de janvier 2003 pour améliorer leurs aptitudes de langue gwich'in. Si l'évaluation du programme manifeste du potentiel, des programmes supplémentaires seront offerts dans toutes les collectivités gwich'in.

Projet de lieu historique national de Nagwichoonyjik

Nagwichoonyjik est le plus long lieu historique national au Canada. Il s'étend sur 175 km à partir du Point Separation jusqu'à un kilomètre en amont du confluent du fleuve Mackenzie et de la rivière Thunder.

En janvier 2002, le comité directeur de la collectivité de Nagwichoonyjik et l'Institut social et culturel gwich'in se sont réunis avec Parcs Canada et le Conseil tribal des Gwich'in pour délimiter la limite de ce site. En utilisant des cartes indiquant les toponymes traditionnels et d'autres ressources de nature patrimoniale, le comité s'est entendu sur une délimitation de cinq kilomètres à l'intérieur de la laisse de haute mer sur chaque berge de la rivière, s'étendant sur la longueur entière du site. Nous avons soumis la limite à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada

qui l'a approuvée en juin 2002. Le comité travaille maintenant à l'achèvement de l'ébauche de l'Énoncé d'intégrité commémorative.

Projet de lieu historique national de Teet'it Gwich'in

À l'automne 2002, l'Institut social et culturel gwich'in, conjointement avec la collectivité de Fort McPherson et Parcs Canada, a commencé le processus d'identification d'un lieu historique national dans la région traditionnelle de l'utilisation des terres des Teet'it Gwich'in. Un comité directeur communautaire de 11 membres des Teet'it Gwich'in, composé d'ainés, de jeunes et de représentants de la collectivité, a organisé une réunion de trois jours à la mi-novembre et a identifié trois domaines possibles pour considération par la collectivité. Quand le processus de consultations communautaires sera terminé, nous rédigerons une ébauche de document pour considération par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Cela représente une possibilité de promouvoir une meilleure prise de conscience de l'histoire et de la culture des Teet'it Gwich'in.

Région visée par le règlement de la revendication sur le Sahtu

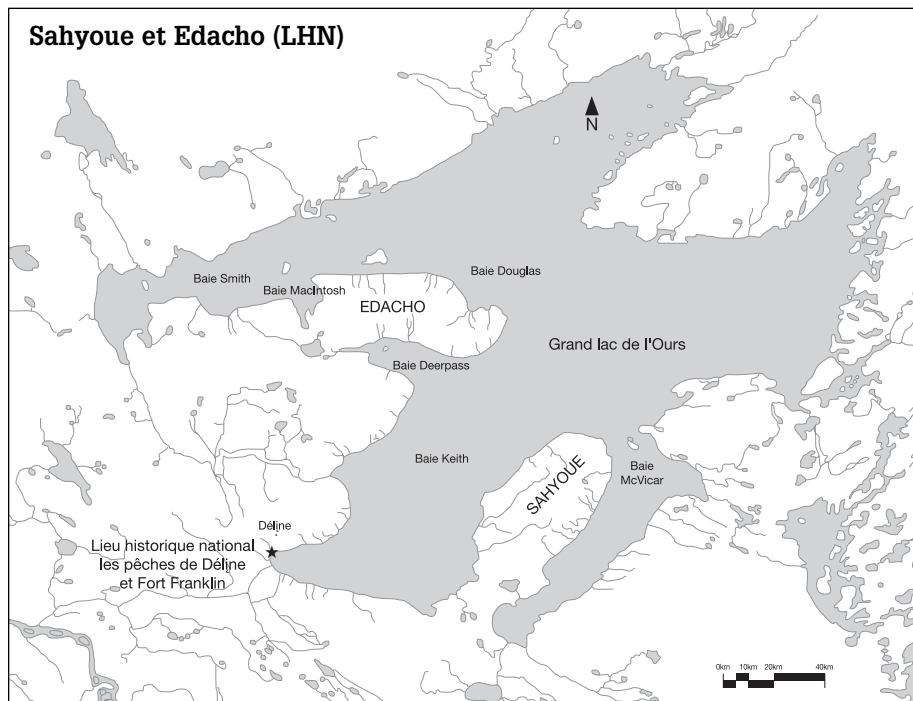
Gouvernement du Canada—
Parcs Canada
Parcs nationaux

Lieu historique national du Canada de Sahyoue et Edacho

Ces deux grandes péninsules sur le Grand lac de l'Ours sont des endroits sacrés et, ensemble, elles représentent l'un des lieux historiques nationaux du Canada les plus grands. Sahyoue (le mont Grizzly Bear) et Edacho (les collines Scented Grass) sont désignés à titre de paysages culturels pour célébrer la relation des Dénés du Sahtu entre la tradition orale (histoires) et les terres. En racontant des histoires, les Dénés du Sahtu transmettent leurs connaissances sur les anciens modes de vie, les traditions, les lois, l'histoire et les origines de la culture, des valeurs spirituelles, de style de vie et de l'utilisation des terres des Dénés du Sahtu.

Parcs Canada continue de collaborer avec la collectivité de Déljine pour la protection à long terme de la zone Sahyoue et Edacho par la Stratégie des zones protégées (SZP). Le groupe de travail de Sahyoue et Edacho comprend des représentants et des participants de Parcs Canada, du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, du gouvernement des T. N.-O. et de la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada - T. N.-O. Sahyoue et Edacho est la première aire candidate à long terme de la SZP pour les T. N.-O. à recevoir une protection provisoire (voir aussi l'article à la page 22).

En février 2001, la ministre de Patrimoine canadien a commandité une protection provisoire pour la zone Sahyoue et Edacho pour une période de cinq ans. Cela a marqué l'achèvement de quatre des huit étapes indiquées dans la SZP. Conformément à l'étape 5 de la SZP pour les T. N.-O., le groupe de travail en est actuellement dans la deuxième année d'un plan de travail triennal visant à déterminer les moyens les plus efficaces d'offrir une protection à long terme. Lors de la première et de



la deuxième année, le groupe s'est penché sur l'évaluation des ressources écologiques, culturelles et économiques. Dans trois ans, toutes les évaluations seront compilées dans un rapport global. Les résultats, de même que les possibilités de direction, seront présentés lors de sessions de consultations publiques et communautaires. En fonction du processus d'évaluation et des commentaires émanant des examens publics, nous présenterons des recommandations pour une protection à long terme à la collectivité et aux ministres telles que stipulées par le groupe de travail.

Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada - T. N.-O.

Sahyoue et Edacho et les eaux du Grand lac de l'Ours

En travaillant avec le groupe de travail de Sahyoue et Edacho et conjointement avec la collectivité de Déljine et le ministère des Ressources, de la Faune et de Développement économique du gouvernement des T. N.-O., la Société pour la protection

des parcs et des sites naturels du Canada - T. N.-O. (SPPSN) a organisé la conclusion des évaluations écologiques de Sahyoue et Edacho en 2002 dans le cadre de l'étape 5 de la Stratégie à l'endroit des zones protégées. La participation au groupe de travail envers l'obtention de la protection complète et permanente pour Sahyoue et Edacho se poursuit (aussi voir l'article à la page page 22).

Bien qu'elles soient importantes, ces deux péninsules de l'ouest du Grand lac de l'Ours ne sont pas suffisantes pour protéger la culture Sahtu ou la biodiversité du bassin hydrographique du lac. La SPPSN - T. N.-O. a élargi son travail pour examiner les options de gestion pour conserver la qualité de l'eau et travaille avec de nombreux partenaires vers une vision partagée s'énonçant comme suit : «Le Grand lac de l'Ours doit être gardé propre et florissant pour toujours» Un atelier tenu à Déljine en mars 2003 continue de travailler à une stratégie de gestion pour le bassin hydrographique.

Région du Deh Cho

Gouvernement du Canada—
Parcs Canada
Parcs nationaux

Réserve de parc national du Canada Nahanni

Depuis plusieurs années, Parcs Canada a publiquement manifesté son intention d'étendre les limites de la réserve de parc national du Canada Nahanni. Durant les années 1980, trois aires candidates avaient été retenues dans ce but, plus précisément le Plateau Tlogotsho, le chaînon Ragged et une aire karstique située au nord du premier canyon. L'établissement complet du parc, de par son agrandissement au moyen de ces trois aires, permettra de mieux représenter la région naturelle des monts Mackenzie et de protéger l'intégrité écologique du parc. La détermination définitive des limites du parc, de même que l'établissement de Nahanni à titre de parc national du Canada à part entière, se déroulera dans le cadre des négociations avec les Deh Cho.

En tant que participant aux négociations avec les Deh Cho, Parcs Canada a soumis de l'information sur les aires possédant une grande valeur de conservation situées près de la réserve de parc national du Canada Nahanni en novembre 2001. Les données de Parcs Canada, combinées à d'autres renseignements présentés par d'autres ministères fédéraux et territoriaux et les Premières nations du Deh Cho, ont servi à déterminer les aires dans la région du Deh Cho qui seront assujetties à la mise de côté provisoire des terres dans la région du Deh Cho, en attendant la conclusion de l'entente définitive avec les Premières nations Deh Cho. Assujettie aux résultats des consultations publiques, la mise de côté provisoire des terres est prévue pour mars 2003. Parcs Canada s'attend à ce que la plupart des aires dotées d'une grande valeur de conservation soient situées dans les terres protégées par la mise de côté provisoire.

Gouvernement du Canada—
Parcs Canada
Lieux historiques nationaux

Lieu historique national du Canada d'Ehdaa

En juillet 2002, Ehdaa a été désigné à titre de lieu historique national du Canada. La plaque, commémorant l'importance historique nationale du lieu, a été bénie par le pape Jean Paul II lors des célébrations de la journée mondiale de la jeunesse 2002 au Canada. En 1987, le pape avait visité Ehdaa pour s'adresser aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits rassemblés.

Situé à l'extrémité sud-est de l'île de Fort Simpson, près du confluent des rivières Mackenzie (Dehcho) et Liard (Nachaa Déhé), Ehdaa a été un lieu de rassemblement important des Dénés bien avant les contacts avec les Européens.

Basse terre du littoral, Ehdaa est depuis longtemps utilisé pour des rassemblements saisonniers par les Dénés. C'est à cet endroit que les aînés allouaient l'utilisation des terres, qu'on tenait des jeux et des rites relatifs à la puberté, que se déroulaient des mariages, que des conflits se réglaient et qu'on s'échangeait des biens et des connaissances. C'était aussi un lieu de guérison spirituelle où avaient lieu des cérémonies de remerciements à l'égard de la nature, comme la danse du tambour. Durant l'époque du commerce de la fourrure, après l'établissement d'un fort près d'Ehdaa en 1804, les Dénés ont effectué des échanges avec les Européens et ont rencontré des représentants de la Compagnie de la Baie d'Hudson, des missionnaires religieux et des fonctionnaires de l'État près du lieu.

Ce lieu a par la suite été renommé Fort Simpson. Jusqu'à aujourd'hui, des paiements annuels prévus par les traités sont encore versés au lieu du cercle tambour d'Ehdaa.

Société pour la protection des
parcs et des sites naturels du
Canada - T. N.-O.

Bassin hydrographique South Nahanni

Depuis plusieurs années, la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada - T. N.-O. (SPPSN - T. N.-O.) travaille à mieux protéger Nahanni. Récemment, un communiqué émanant du premier ministre du Canada a constitué un fait saillant à se cuser. Le communiqué parlait de plans d'achèvement de Nahanni et de son établissement à titre de parc national du Canada.

Bien que la réserve de parc actuelle, en partie, protège les chutes, les canyons et les sources d'eaux chaudes dans un couloir le long de la rivière, elle ne comprend pas la plus grande partie du bassin hydrographique South Nahanni qui contient un habitat critique pour les espèces sauvages comme les caribous des bois et les grizzlys. La majorité du bassin hydrographique, qui entoure et protège la réserve du parc, se trouve dans le territoire traditionnel de la Première nation Deh Cho (PNDC).

Les négociations de la mise de côté des terres des Deh Cho représentent la possibilité d'obtenir la protection provisoire du bassin hydrographique. La PNDC a récemment demandé au gouvernement du Canada d'offrir une clause provisoire pour la portion complète des Deh Cho du bassin hydrographique. La SPPSN - T. N.-O. a appuyé cette clause qui envisage des options pour créer une zone protégée permanente dans la région de Nahanni. Le Canada n'a pas accepté la demande de la PNDC.

La SPPSN - T. N.-O. continuera de travailler à la protection du bassin hydrographique des incidences négatives du développement industriel en participant aux processus régionaux d'évaluation environnementale et de règlements.

Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut



Régions visées par les revendications des Dénés et des Métis (South Slave)

Gouvernement du Canada—
Parcs Canada
Parcs nationaux

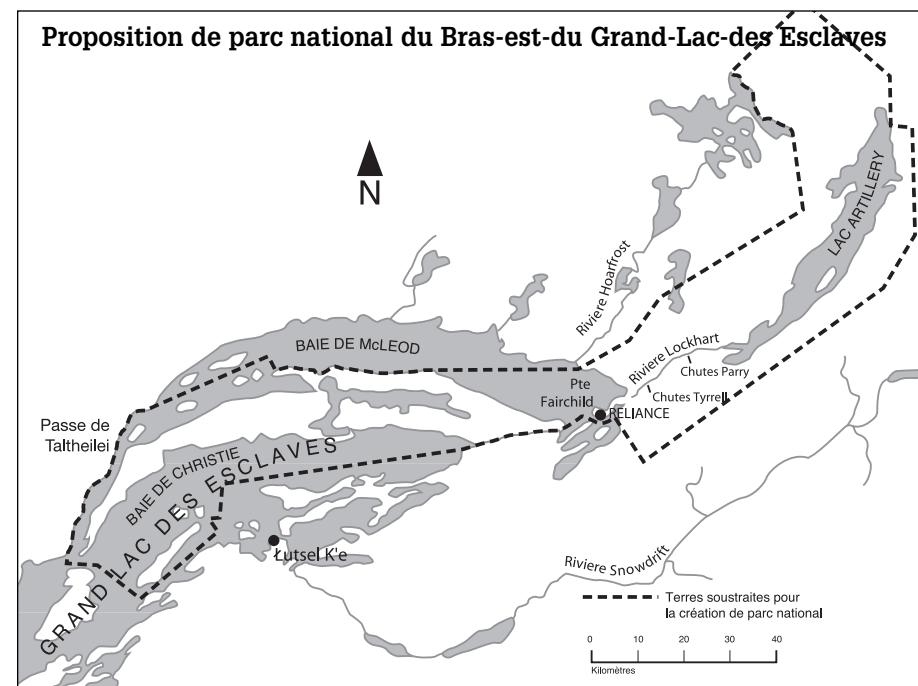
Proposition de parc national du Bras-est-du-Grand-lac-des-Esclaves

L'avenir de cette proposition demeure lié aux processus de résolution des revendications autochtones et des ententes sur les traités en suspens dans la région. À cause de la proximité des terres mises de côté aux fins d'un parc au cours des trente dernières années et de leur utilisation, les consultations de Parcs Canada ont principalement été effectuées auprès des gens de Łutsel K'e. Au cours des années, ces consultations ont augmenté ou diminué en nombre, selon le stade et le succès des négociations de traités ou de revendications.

La Première nation des Łutsel K'e Dene a récemment poursuivi sa revendication avec d'autres Premières nations du traité n° 8 établies à Yellowknife, à Detah, à N'dilo et à Fort Resolution par le processus d'Akaiicho. Les négociations de ce forum ont été suspendues en attendant la résolution d'autres questions, mais ces questions sont en train d'être résolues et les parties concernées prévoient poursuivre les négociations au début de 2003. Pour se préparer aux négociations du parc national, Parcs Canada travaille avec la Première nation des Łutsel K'e Dene pour recueillir l'information et mener des ateliers communautaires sur des sujets se rapportant au parc national proposé.

Le 4 septembre 2002, le Conseil de la nation Dogrib du Traité n° 11 et le gouvernement des T. N.-O. et du Canada ont paraphé une entente sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale, l'Entente Tłı̄chq. Cette Entente aborde des sujets se rapportant à la relation des citoyens Tłı̄chq au parc dans le Bras-est, s'il advient à être créé. L'énoncé d'une clause visant l'établissement réel du parc est laissée en suspens pour être réglée aux autres processus.

L'un des sujets menant à la suspension des négociations du processus d'Akaiicho était un désaccord entre les Premières nations des Akaiicho et le gouvernement fédéral sur les limites de la revendication Dogrib du Traité n° 11



adjacent. En novembre 2002, la direction des Dogrib et des Akaiicho a conclu une entente de recouvrement de la limite. D'autres intérêts des Premières nations et des Métis dans la région du Bras-est se précisent de plus en plus, à mesure que progressent les négociations de traités et de revendications avec ces groupes.

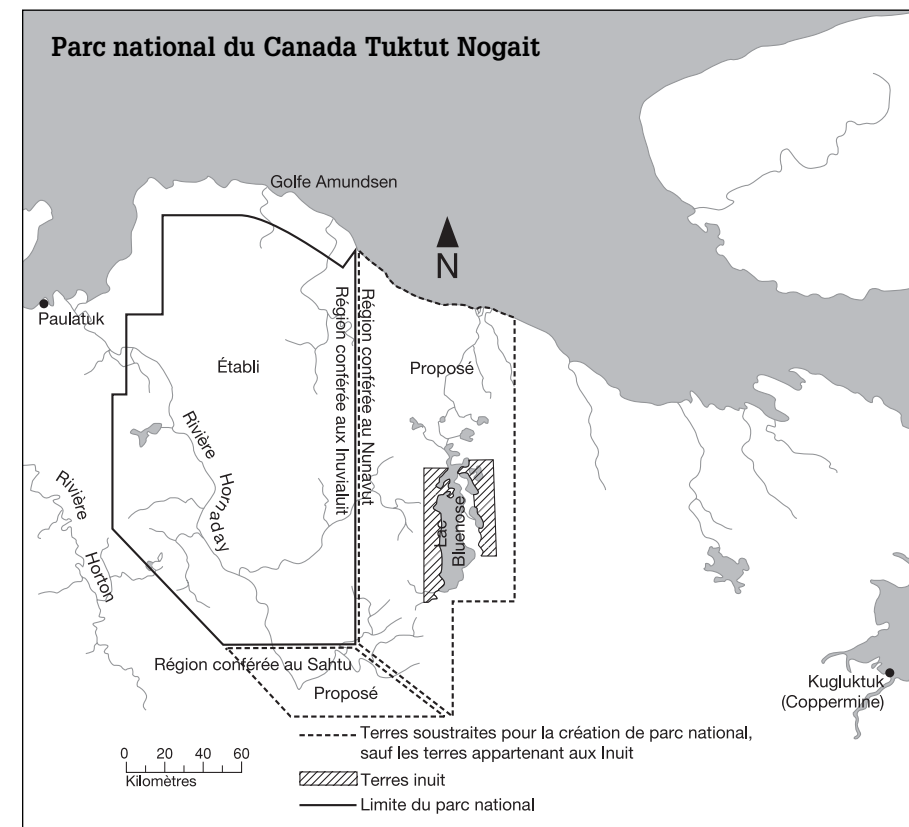
Sentier traditionnel dans le parc national Wood Buffalo

Des discussions concernant l'aménagement possible d'un sentier traditionnel dans le parc national Wood Buffalo ont eu lieu entre la Première nation de Smith's Landing et Parcs Canada. Le sentier relie deux zones identifiées dans l'entente sur les droits fonciers reconnus par traité de la Première nation de Smith's Landing, de Fort Fitzgerald et de Pine et traverse des sections de leur territoire traditionnel de piégeage de groupe dans le parc. Le sentier, dans sa totalité, n'a pas été utilisé sur une base régulière pendant plus de 40 ans. Le rétablissement du sentier pourrait, possiblement, offrir aux visiteurs la possibilité de pouvoir comprendre l'utilisation passée et présente des terres dans le parc national Wood Buffalo.

Parcs Canada et la Première nation de Smith's Landing ont accepté de mener une étude de faisabilité sur l'aménagement du sentier et sur la définition de principes et de lignes directrices portant sur l'utilisation possible de ce sentier. La première étape est de localiser et de cartographier le sentier, tout en recueillant l'information sur les caractéristiques naturelles et culturelles associées. Cette information peut être incorporée dans une évaluation environnementale pour tout travail futur identifié.

En août 2002, une brève reconnaissance par hélicoptère menée par un représentant de Smith's Landing a localisé des sections visibles du sentier, avec des caractéristiques topographiques distinctes lui étant associées. Cette information a facilité les enquêtes sur le terrain. Nous avons identifié et tracé des sections du sentier avec un système de positionnement mondial et nous avons documenté les caractéristiques culturelles et naturelles. Cette information est maintenant compilée dans un rapport avec des recommandations et des considérations pour l'utilisation et l'aménagement futurs.

Projets englobant deux ou plusieurs régions visées par une revendication territoriale



Gouvernement du Canada—
Parcs Canada
Parcs nationaux

Parc national du Canada Tuktu Nogait

Région visée par le règlement de la revendication des Inuvialuit

Le parc national du Canada Tuktu Nogait se trouve à l'est de la collectivité de Paulatuk, nichée au creux de l'océan Arctique et représente en partie la région naturelle des collines de la toundra. Une entente pour créer un parc a été signée en 1996, après des années de négociations entre les Inuvialuit et les gouvernements du Canada et des T. N.-O. Les terres demeurent mises de côté dans la région touchée par le règlement de la revendication du Sahtu et au Nunavut jusqu'en 2003 pour les besoins du parc (voir les articles suivants).

La recherche entreprise en 2002 a compris des enquêtes sur les boeufs musqués et les caribous, la géologie des dépôts meubles et la cartographie

de la végétation et un projet d'histoire orale. Nous poursuivons le test de la qualité de l'eau et de mesure du débit de la rivière Hornaday, ainsi que le fonctionnement de stations météorologiques automatisées qui mesurent la température de l'air, les précipitations, l'humidité, le rayonnement solaire, la vitesse et l'orientation éoliennes, l'enneigement et le rayonnement UV-B. Nous avons terminé cette année un programme d'inventaire archéologique échelonné sur trois ans et un rapport sur les résultats. Dans le cadre du projet d'histoire orale, nous avons interrogé les aînés et les chasseurs de Paulatuk pour recueillir les connaissances locales au sujet de Paulatuk et des terres avoisinantes. En appui à l'amélioration de l'accès au parc, nous avons enquêté cet été sur deux sites d'atterrissage d'hydravions. Des examens environnementaux préalables sont maintenant en cours.

L'aménagement du centre d'accueil au bureau de Parcs Canada à Paulatuk a commencé et la conclusion finale est prévue pour mars 2003.

Région visée par le règlement de la revendication sur le Sahtu

Lorsque le Parc national du Canada Tuktu Nogait a été établi, il restait à ajouter deux autres aires afin de représenter correctement les thèmes naturels de la Région 15 et de garantir l'intégrité écologique du parc national. L'une de ces aires se trouve dans la région visée par le règlement de la revendication du Sahtu, immédiatement au sud du parc. En 2001, Parcs Canada a entamé des négociations avec la Deline Land Corporation, au nom des Dénés et des Métis du Sahtu, afin de terminer la création du parc dans cette région. Les travaux visant à ajouter une aire d'environ 1 850 km² à la superficie de 16 340 km² déjà délimitée ont fort bien progressé. La négociation d'une entente sur les répercussions et les avantages se poursuit conformément aux modalités de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu, et les diverses parties espèrent arriver à une entente durant l'année.

Nunavut

Au moment de l'établissement en 1998, les terres demeurent mises de côté dans les régions visées par le règlement de la revendication sur le Sahtu et le Nunavut pour l'achèvement du parc national Tuktu Nogait. L'étude de l'ajout de terres du Nunavut est liée au processus de l'aménagement du territoire de Kitikmeot ouest. Parcs Canada continue à participer à ce processus et recommande que le plan final de l'aménagement du territoire permette l'établissement possible de la région du lac Bluenose au sein du parc.

Un groupe représentant les ayants droit de la revendication territoriale des Inuits à Kugluktuk a récemment déclaré son appui pour continuer les discussions en matière de projet de parc au niveau communautaire et prolonger la mise de côté des terres actuelle qui se termine en mars 2003. Avec cet appui, il est probable que le plan d'aménagement du territoire de Kitikmeot ouest comportera une clause sur l'ajout de terres supplémentaires du Nunavut dans le parc. Parcs Canada et les gens de Kugluktuk devront alors recueillir l'information supplémentaire

nécessaire pour arriver à une décision finale à propos de l'établissement. Si la décision est de continuer avec le parc, l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut exige que le gouvernement du Canada et les Inuits concluent une entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits préalablement à l'établissement.

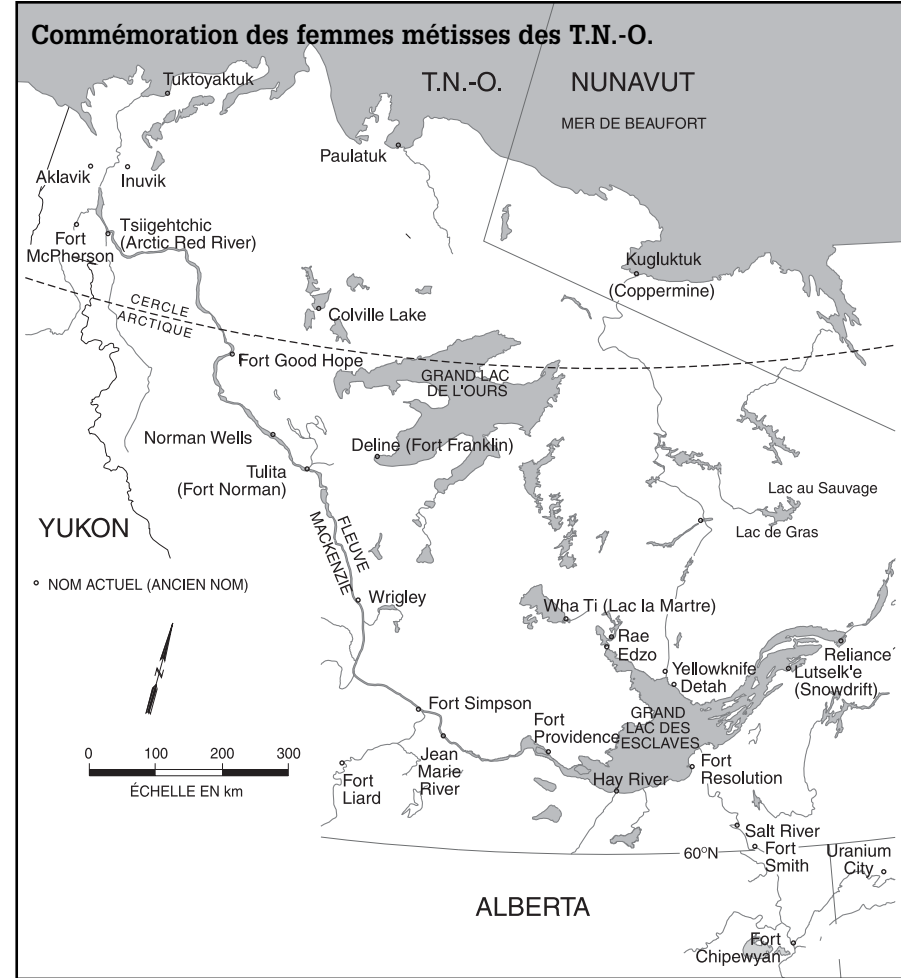
Lieux historiques nationaux

Commémoration des femmes métisses des T. N.-O.

Entamant maintenant sa troisième année, ce projet d'initiative de nouveaux lieux s'est penché sur une soumission à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) portant sur Catherine Beaulieu Bouvier-Lamoureux de Fort Providence. Représentante exceptionnelle des régions du Deh Cho et de North Slave, agente d'échange culturel, mentor, pionnière et entrepreneure, Mme Bouvier-Lamoureux est reconnue à titre de matriarche ou de « mère de nous tous ». La soumission a été préparée en collaboration avec l'association locale métisse et son président Albert Lafferty. La CLMHC a reporté la désignation en attendant de l'information supplémentaire sur la méthodologie de l'histoire orale et l'histoire comparée des Métisses. La préparation de la soumission a fait ressortir les défis liés à la documentation des femmes en général et des femmes métisses en particulier, ces dernières étant beaucoup « dissimulées dans l'histoire ».

Nous avons entrepris d'autres essais pour identifier et documenter les femmes métisses du patrimoine gwich'in dans la région de Delta. L'Institut social et culturel gwich'in a fourni des références et des entrevues et nous avons mené des entrevues avec des femmes d'Aklavik et de Tulita.

Les prévisions des prochaines années comprennent des réunions avec des femmes aînées et d'autres parties intéressées des diverses collectivités afin de discuter de l'information recueillie jusqu'à maintenant sur les femmes métisses du nord, d'aborder les lacunes et d'identifier les autres femmes métisses importantes dans le Nord. Ces travaux



ajouteront un supplément au chapitre sur les femmes métisses dans *Picking up the Threads : Métis History in the Mackenzie Basin* (Métis Heritage Association of the NWT and Parks Canada, 1998). Ils offrent un cadre pour les commémorations présentes et futures.

Ministère des Pêches et des Océans

Plan de gestion du béluga de la mer de Beaufort - Zone 1a

L'évaluation du plan de gestion du béluga - Zone 1a à titre de zone de protection marine (ZPM) possible en vertu de la *Loi sur les océans* du Canada en est à ses dernières étapes.

Le processus d'évaluation pour la Zone 1a a officiellement commencé en juin 2000 quand le ministère des Pêches et des Océans (MPO) et les organismes clés inuvialuit, y compris le Comité mixte de gestion de la pêche, le

Conseil de gestion du gibier d'Inuvialuit, la Inuvialuit Regional Corporation et l'Association canadienne des producteurs pétroliers (représentant l'industrie), ont accepté d'établir un Comité supérieur de gestion (CSG).

Au même moment, nous avons créé le groupe de travail sur le projet de planification de gestion intégrée de la mer de Beaufort (BPGIMB) pour surveiller la préparation des diverses évaluations et des consultations communautaires. Le groupe de travail comprend des représentants des mêmes organismes représentés au sein du CSG, avec l'ajout d'un membre du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Un secrétariat, composé de personnel du MPO, offre de l'appui technique et administratif au BPGIMB.

Le groupe de travail a supervisé la préparation d'une vue d'ensemble sur l'écosystème et des évaluations écologiques, techniques et socio-



La recherche de baleines MPO

économiques conformément au « Cadre national pour l'établissement et la gestion des zones de protection marines » (MPO, 1999). Nous entamons en ce moment une évaluation sur les ressources non renouvelables. Afin de ne pas tenir seulement compte de l'information scientifique, nous incorporons une composante sur le savoir traditionnel à la vue d'ensemble sur l'écosystème et à l'évaluation écologique. Nous utilisons un cadre d'évaluation de rapports multiples pour synthétiser un vaste volume de données et d'information générées par ces travaux. Le groupe de travail du BPGIMB révise les évaluations et prépare des résumés. L'information est ensuite distribuée aux collectivités d'Aklavik, d'Inuvik et de Tuktoyaktuk, les usagers principaux de la Zone 1a, dans le cadre d'un programme global de consultations à l'intention des comités de chasseurs et de trappeurs, des sociétés de développement communautaire, des aînés et des groupes jeunesse et du public en général. L'un des objectifs principaux du processus de consultation est d'assurer de présenter une vue d'ensemble équilibrée des résultats de l'évaluation.

Lors d'une réunion qui sera tenue au début de l'année 2003 à Inuvik, les représentants de chaque organisme des trois collectivités auront la possibilité de se réunir et d'exprimer leurs opinions sur le besoin d'envoyer au groupe de travail du BPGIMB une recommandation d'appuyer la ZPM. Si l'appui ne se fait pas attendre, le groupe de travail peut suggérer d'envoyer une lettre au ministère des Pêches et des Océans recommandant que la ZPM se poursuive pour l'établissement par règlement en vertu de la *Loi sur les océans*. Nous entreprendrons la préparation de règlements et de plans de réglementation et d'activités en consultation avec les communautés et

les organismes engagés. Si l'établissement est une recommandation, la Zone 1a sera la première ZPM de l'océan Arctique du Canada.

Environnement Canada — Service canadien de la faune

Edézhzié

Les zones humides des alentours du lac Mills, lequel correspond à un élargissement du fleuve Mackenzie près de 40 km en aval de l'endroit où il débouche du Grand lac des Esclaves au confluent de la rivière Horn, sont d'importants habitats de halte de la sauvagine migratrice de la vallée du Mackenzie. Le Service canadien de la faune (SCF) s'intéresse au lac Mills et à sa protection depuis plusieurs années. Nous avons recueilli des données qui indiquent l'importance de cette région pour les haltes printanière et automnale, de même que de nidification, pour la sauvagine et les oiseaux de rivage.

Fort Providence souhaite protéger le lac Mills depuis longtemps, tant pour des raisons liées à la subsistance qu'à la culture. Pour ces mêmes raisons, plusieurs collectivités souhaitaient aussi protéger le plateau Horn. Les dirigeants des Premières nations Deh Cho et du Tı́chq, ainsi que les collectivités de Fort Providence, de Łı́ı́ı́ı́ Kı́ı́ı́ı́ (Fort Simpson), de Jean Marie River, de Pehdzéh Kí (Wrigley), de Rae (Behchokq) et de Wha Ti ont officiellement approuvé l'intégration du projet de la protection de la zone du plateau Horn au projet du lac Mills. Une région protégée unique, Edézhzié, est le résultat de ce partenariat associatif. Les caractéristiques de cette région comprennent, notamment :

1. un exemple représentatif de forêt boréale nordique (écorégion du plateau Horn) capable de faire subsister une population de caribous des bois, lesquels sont désormais considérés comme une espèce « menacée » par le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada;
2. le plateau Horn, pour les sources d'eau de plusieurs bassins hydrographiques d'importance régionale; et

3. un marécage boréal (lac Mills), qui constitue une halte migratoire importante pour plusieurs oiseaux durant la migration printanière et automnale le long de la vallée du Mackenzie.

Coinjointement avec ses partenaires, le SCF a été l'organisme promoteur et a travaillé en vue de la protection d'Edézhzié en vertu de la *Loi sur la conservation de la faune du Canada*. En octobre 2002, nous avons annoncé une mise de côté des terres quinquennale pour la région.

Nous mènerons maintenant des évaluations dans Edézhzié, y compris des évaluations sur les ressources minérales et écologiques. Cette information fournira, en partie, la base pour continuer avec la désignation du lieu, ainsi que la façon dont elle sera gérée. Nous avons créé un groupe de travail d'Edézhzié, comprenant des représentants communautaires, des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux pour surveiller les travaux.

Stratégie des zones protégées pour les T. N.-O.

Vue d'ensemble du processus

La stratégie à l'endroit des zones protégées pour les T. N.-O. (SZP) sert de guide pour prendre des décisions concernant la protection des terres en utilisant les connaissances les plus à jour qui soit. Elle envisage un avenir qui protège les zones spéciales culturelles et naturelles pour les générations à venir, tout en tenant compte des options d'aménagement des ressources.

La mise en œuvre de la SZP pour les T. N.-O. date de 1999 et se trouve sous la supervision d'un Comité consultatif de la mise en œuvre de la SZP. Le comité comprend des représentants d'organismes autochtones régionaux, d'organismes environnementaux non gouvernementaux, de l'industrie et du gouvernement des T. N.-O. Des réunions ont lieu plusieurs fois par an et, au cours de la dernière année, le comité s'est réuni à Fort Smith, à Yellowknife et à Inuvik.

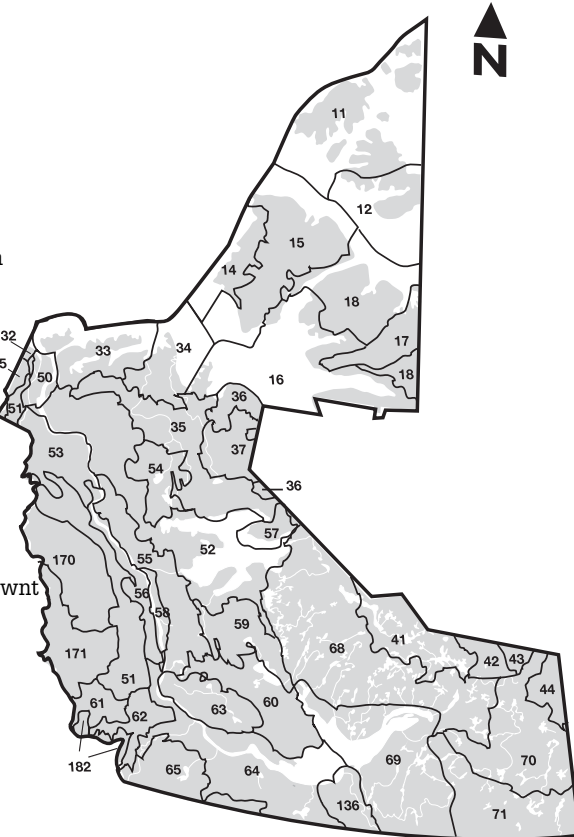
L'objectif de la mise en œuvre de la SZP est de déterminer de nouvelles candidatures de zones à protéger, afin d'atteindre les deux objectifs suivants :

1. protéger des zones spéciales sur les plans naturel et culturel, quand leur exploitation peut s'effectuer en compatibilité avec les valeurs à protéger;
2. pour chaque écorégion, protéger des zones de base représentatives dans lesquelles on interdira l'exploitation de ressources comme l'exploitation minière, l'exploitation forestière, les projets hydroélectriques, l'agriculture, l'extraction de pétrole et de gaz en surface et les infrastructures qui leur sont associées.

Écorégions terrestres de Territoires du Nord-Ouest

Écorégions

- | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------|----------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|------------------|------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|------------------------------|----------------------------|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--|------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|-----------------------|--------------------|------------------------------------|-----------------------|--------------------|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------|-----------------------------|------------------|---------------------------------------|--|--|--------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|---|------------------------------|----------------------|-------------------|--------------------|
| 11. Basse terre de l'île | 12. Plateau des îles Parry | 14. Plaine côtière de l'île Banks | 15. Basse terre des îles Banks | 16. Basse terres du golfe Amundsen | 17. Monts Shaler | 18. Basse terres des îles Victoria | 32. Plaine côtière du Yukon | 33. Plaine côtière de Tuktoyaktuk | 34. Plaine de la rivière Anderson | 35. Plaine de la baie Dease | 36. Collines du Couronnement | 37. Plaine du lac Bluenose | 41. Haute terre du lac Takijuk | 42. Basse terres du lac Garry | 43. Plaine de la rivière Back | 44. Okaube. Haute terre du lac Dubawnt | 50. Delta du Mackenzie | 51. Plateau de la rivière Peel | 52. Plaine du Grand lac de l'Ours | 53. Plaine de Fort MacPherson | 54. Collines Colville | 55. Chaînon Norman | 56. Plaine de la rivière Mackenzie | 57. Plaine de Grandin | 58. Monts Franklin | 59. Plaine de la rivière Keller | 60. Plaines du Grand lac des Esclaves | 61. Plateau Nahanni | 62. Plaine du lac Sibbeston | 63. Plateau Horn | 64. Basse terre de la rivière au Foin | 65. Hautes terres du Nord de l'Alberta | 68. Hautes terres de la rivière Coppermine | 69. Hautes terres de lac Tazin | 70. Hautes terres de la rivière Kazan | 71. Haute terre du lac Selwyn | 136. Basse terre de la rivière des Esclaves | 165. Mons British-Richardson | 170. Monts Mackenzie | 171. Monts Selwyn | 182. Massif Hyland |
|--------------------------|----------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|------------------|------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|------------------------------|----------------------------|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--|------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|-----------------------|--------------------|------------------------------------|-----------------------|--------------------|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------|-----------------------------|------------------|---------------------------------------|--|--|--------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|---|------------------------------|----------------------|-------------------|--------------------|



Étapes du processus de planification de la Stratégie des zones protégées des T. N.-O.

1. Identifier les aires d'intérêt prioritaires.
2. Préparer et étudier les propositions de zones protégées au niveau régional.
3. Revoir les propositions et les présenter à un organisme promoteur pour examen.
4. Étudier/mettre en œuvre une protection provisoire de la zone candidate.
5. Évaluer les valeurs écologiques, culturelles et économiques de la zone candidate.
6. Demander l'établissement officiel de la zone protégée.
7. Approuver et désigner la zone protégée.
8. Procéder à la mise en œuvre de la zone protégée, à sa surveillance et à sa révision.

La mise en œuvre de la SZP pour les T. N.-O. a porté sur les zones identifiées comme étant prioritaires par les collectivités et les organismes régionaux. Par l'entremise de la SZP, les collectivités de Łutsel K'e, de Fort Resolution et de Wrigley, de même que le Conseil de la nation Dogrib du Traité n° 11 ont identifié des aires d'intérêt. Celles-ci n'ont passé que par la première étape du processus de planification. Deux zones candidates, Edézhzié et Sahyoue/Edacho, se sont rendues à la cinquième étape de ce processus (aussi voir les articles à la page 14). Dans une certaine mesure, ces étapes contribuent à l'objectif de la représentation des écorégions. Les T. N.-O. comptent 42 écorégions, dont 12 sont correctement représentées par des zones protégées existantes.

Edézhzié

Edézhzié a obtenu une mise de côté des terres provisoire pour l'exploration industrielle et l'aménagement jusqu'en 2007. Le Service canadien de la faune (SCF) a agi à titre d'organisme promoteur pour le lieu et travaillera avec les Premières Nations Deh Cho (PNDC) et des Thichq (PNT) pour protéger la zone de façon permante. En vertu de la mise de côté provisoire, les terres ne peuvent être louées ou vendues et aucune concession minière ou aucun droit pétrolier et gazier ne peut être émis. Nous pouvons émettre des concessions pour des zones seulement où les concessions minières sont en règle. Il existe, toutefois, des clauses pour un couloir du pipeline à l'extrémité ouest d'Edézhzié.

Les chefs des Premières nations dans les T. N.-O. ont bien accueilli la mise de côté des terres provisoire pour Edézhzié et la perçoivent comme une étape importante dans la protection de leur culture et leur environnement. La PNDC et la PNT ont demandé une protection pour ce lieu de rassemblement culturel et spirituel important. Les terres sont importantes du point de vue écologique et représentent un territoire traditionnel de chasse quand la récolte est mauvaise dans la vallée.

Edézhzié, situé à l'ouest du Grand lac des Esclaves et au nord de la rivière Mackenzie, couvre un territoire de 25 000 km². Il s'élève brusquement jusqu'à 600 mètres au-dessus du paysage plat environnant et il emmagasine de vastes quantités d'eau douce dans ses lacs et marécages d'amont. Nous retrouvons au lac Mills et à la rivière Horn l'habitat clé d'oiseaux

migrateurs. Edézhzié fait aussi subsister une population de caribous des bois, une espèce que le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada considère « menacée ». Le plateau Horn, une section importante d'Edézhzié, est désigné à titre de lieu du programme biologique international, en raison de son développement de lichen profond et vaste sur la tourbe surélevée.

Durant la période quinquennale, nous organiserons d'autres consultations et nous évaluerons plus en détail les ressources économiques, écologiques et culturelles, dans le but de déterminer les limites finales et le niveau de protection en vertu de la *Loi sur la faune du Canada*. Un groupe de travail, créé pour surveiller le processus d'évaluation et de consultation, comprend des représentants des PNDC et des PNT, les collectivités de Fort Providence, de Łúıııı Kųé (Fort Simpson), de Jean Marie River et de Pehdzéh Kí (Wrigley), le SCF, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le gouvernement des T. N.-O., l'Association canadienne des producteurs pétroliers, la chambre des mines des T. N.-O., le Fonds mondial pour la nature et Canards Illimités.

Cinq collectivités des PNDC et des PNT, conjointement avec le secrétariat de la SZP (Stratégie à l'endroit des zones protégées) et des organismes non gouvernementaux, ont prouvé que le processus de la SZP mené par la collectivité fonctionne bien dans les T. N.-O. Edézhzié est le deuxième lieu, en vertu de la SZP pour les T. N.-O., à recevoir une protection provisoire. Le premier était Sahyoue et Edacho en 2001.



Edézhzié (grands chefs Rabesca et Nadli) Secrétariat de la SZP pour les T.N.-O.

Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada – T. N.-O.

Zones protégées dans la vallée du Mackenzie avant le développement industriel

La Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada - T. N.-O. appuie des mesures entières de conservation avant toute activité industrielle importante dans la vallée du Mackenzie, particulièrement pour ce qui est du pipeline proposé de la vallée du Mackenzie. Ces mesures comprennent l'achèvement d'un réseau des zones protégées dans la vallée du Mackenzie par le processus de Stratégie à l'endroit des zones protégées pour les T. N.-O. La Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada - T. N.-O. et ses partenaires étudient un calendrier accéléré d'évaluation et de protection d'un réseau de lieux importants en matière de culture et d'environnement au cours des trois prochaines années. Cela aidera à conserver l'intégrité écologique et culturelle de la vallée du Mackenzie et permettra de s'acquitter des engagements pris par le gouvernement fédéral et le gouvernement territorial.

Nunavut

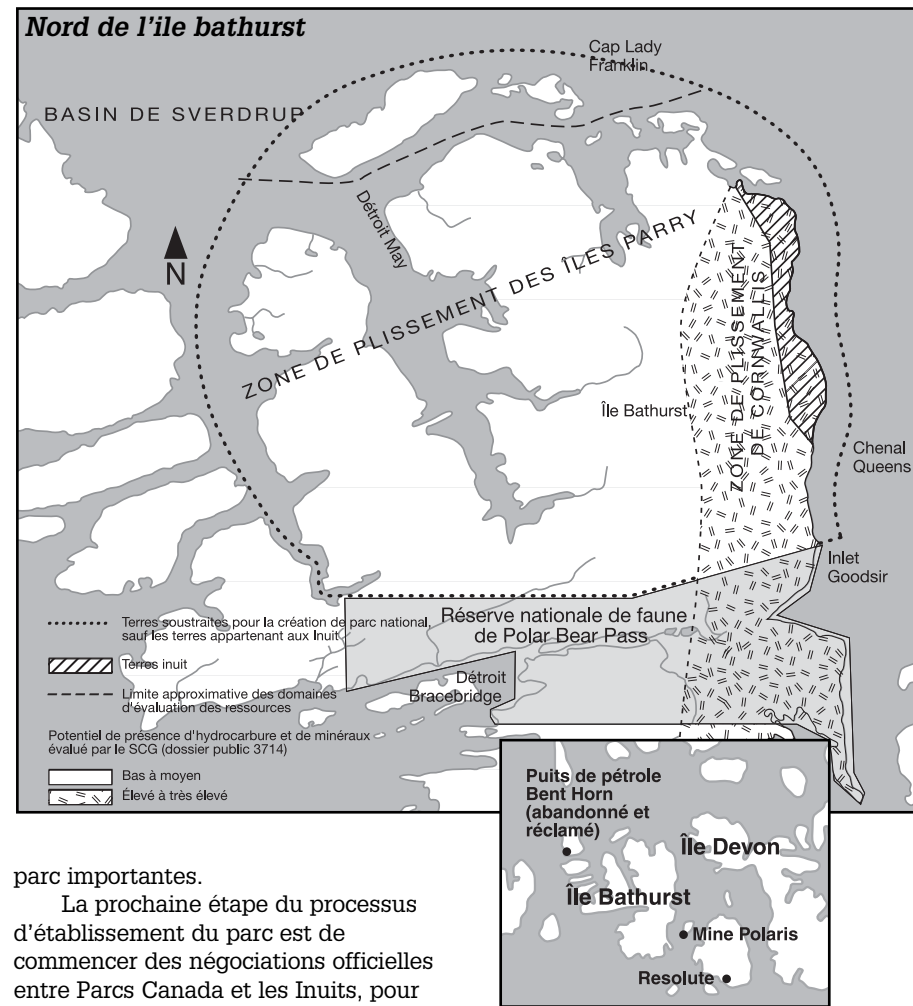
Gouvernement du Canada— Parcs Canada Parcs nationaux

Nord de l'île Bathurst

Étant donné sa géologie, sa topographie, sa végétation et sa faune uniques, le Nord de l'île de Bathurst est représentatif de la région naturelle de l'ouest de l'Extrême-Arctique. L'île de Bathurst constitue également un habitat pour le caribou de Peary, une espèce menacée d'extinction qui n'est présente que dans les îles arctiques canadiennes. Le parc national proposé comprend un habitat important pour ce caribou, avec des aires de mise bas et des habitats d'été et d'hiver.

Depuis le début des années 1990, Parcs Canada travaille avec la collectivité de Resolute Bay, d'autres ministères gouvernementaux et des groupes intéressés pour établir un parc national au Nord de l'île Bathurst. Depuis 1996, les terres sont réservées aux fins d'un parc national.

L'évaluation des ressources minérales et énergétiques (ERME) pour ce parc national proposé a été publiée par la Commission géologique du Canada en 1997 et a confirmé que les terres le long de la côte est de l'île Bathurst indiquent la présence d'un potentiel très élevé de minerais et d'hydrocarbures. L'ERME indique qu'il existe un chevauchement du potentiel de minerais et d'hydrocarbures, des aires de mise bas du caribou de Peary et d'autres valeurs fauniques et de



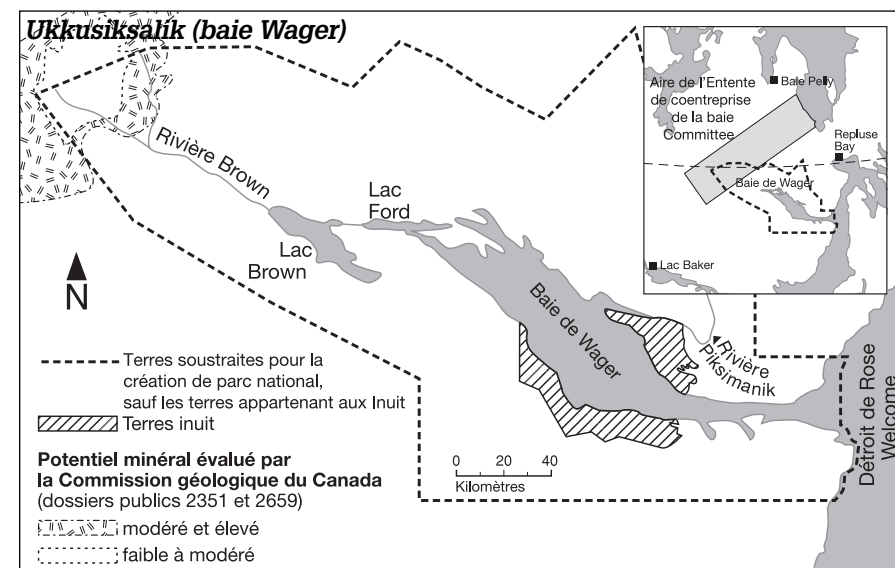
parc importantes.

La prochaine étape du processus d'établissement du parc est de commencer des négociations officielles entre Parcs Canada et les Inuits, pour ce qui est des conditions et des modalités. Conformément à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, ces conditions seront présentées dans une entente sur les

répercussions et les avantages pour les Inuits. Ces négociations assujetties au nouveau financement et à l'emplacement de la limite de parc constitueront un élément important de la négociation.

Ukkusiksalik (baie Wager)

Ukkusiksalik représente la région naturelle de la toundra centrale sur une superficie d'environ 23 500 km². La baie Wager, qui constitue une mer intérieure s'étendant sur 100 km vers l'ouest depuis la baie d'Hudson, se trouve au cœur même du parc proposé. La zone comprend un ensemble impressionnant de reliefs et une vaste gamme d'habitats assurant la subsistance d'espèces telles que le caribou, le bœuf musqué, le loup, le lièvre arctique, le faucon pèlerin, le faucon gerfaut, l'ours polaire, le



béluga, le phoque annelé et le phoque barbu. Les résidents inuits des collectivités de Kivalliq continuent de se déplacer dans cette zone pour y chasser et y pêcher.

Les négociations visant la création d'un parc national à la baie Wager ont pris fin. Conformément à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, les gouvernements du Canada et du Nunavut, ainsi que l'Association des Inuits de Kivalliq, au nom de toute la population inuite, ont négocié une Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits (ERAI). Cette entente précise les conditions d'établissement d'un parc national, notamment sur ses limites, l'accès au parc, les retombées économiques pour les Inuits, la cogestion, la gestion de la mise à mort d'urgence des ours polaires, les camps éloignés et l'accès des Inuits pour ce qui est de l'extraction de pierre à sculpter. Les mesures provisoires de protection des terres proposées pour le parc ont été prolongées jusqu'au 1^{er} octobre 2004. Les parties en cause de l'ERAI prévoient tenir une cérémonie de signature dans un avenir rapproché.

Ministère des Pêches et des Océans

Projet de planification de gestion intégrée de la baie d'Hudson

La Loi sur les océans du Canada (1997) traite de la gestion des océans concernant les collectivités côtières dans la conservation des ressources marines. La planification de gestion intégrée en vertu de la Loi est une façon exhaustive de planifier et de gérer les activités humaines pour qu'elles ne soient pas en désaccord les unes avec les autres et pour que tous les facteurs soient considérés pour la gestion et l'utilisation durable des ressources marines et des espaces marins partagés.

À l'automne 2000, le ministère des Pêches et des Océans (MPO) a commencé un processus de planification de gestion intégrée pour la baie d'Hudson, en animant deux ateliers sur la baie d'Hudson (ouest). Les ateliers ont réuni des membres des collectivités, des gouvernements (fédéral, territorial, provincial et municipal), des organisations inuites

du Nunavut, des Premières nations, des universitaires, des experts-conseils, des membres de l'industrie, des organismes non gouvernementaux et des scientifiques pour discuter de la santé et de la gestion de la baie d'Hudson. Les participants du Nunavut ont recommandé que les consultations se déroulent avec les collectivités côtières intéressées à participer à l'élaboration du plan directeur.

En mars 2001, le MPO s'est déplacé à Iqaluit et dans les collectivités de la région ouest de la baie d'Hudson - Churchill; Rankin Inlet; Whale Cove; Arviat; Coral Harbour; Repulse Bay et Chesterfield Inlet - pour diffuser de l'information sur les nouvelles responsabilités de gestion du MPO pour les mers et pour apprendre quelles questions de gestion sont importantes pour les collectivités côtières. Certaines des questions clés identifiées portaient sur le changement climatique, l'importance du savoir traditionnel, la complexité de compétences à la baie d'Hudson, les contaminants et la chasse d'animaux de subsistance.

Le premier groupe de travail sur l'océan de la baie d'Hudson (GTOBH) s'est réuni en octobre 2001 à Rankin Inlet, où des travaux ont commencé pour élaborer une planification de gestion intégrée pour la baie d'Hudson. On s'est particulièrement penché sur la région côtière de l'ouest, tout reconnaissant les liens au reste de la baie. Voici certains des objectifs :

- ◆ établir des processus raisonnables et transparents pour faciliter l'élaboration de la planification de gestion intégrée;
- ◆ favoriser des pratiques de développement durable dans la baie d'Hudson;
- ◆ former les parties intéressées sur les questions concernant la baie d'Hudson et les travaux menés par le groupe de travail; et
- ◆ promouvoir l'intendance de la baie d'Hudson par toutes les parties intéressées.

Le GTOBH a participé à trois réunions ultérieures à Rankin Inlet et à Churchill. Le GTOBH comprend huit comités de travail (communications, développement économique, recherche, finances, droit, faune, environnement et savoir traditionnel) qui établissent des priorités et qui

traitent des préoccupations particulières aux questions dans l'ouest de la baie d'Hudson.

Les gens du Nord s'accordent sur le fait que les processus décisionnels de coopération doivent faire partie de l'approche d'élaboration d'un processus de planification de gestion à long terme pour la baie d'Hudson. En établissant des partenariats et une entente avec les parties intéressées, le GTOBH travaille à planifier l'avenir de cet écosystème important. Pour en apprendre plus sur ce projet, consultez le site Web http://www.umanitoba.ca/academic/institutes/natural_resources/im-node/hudson_bay ou communiquez avec Steve Newton, planificateur de gestion intégrée à (204) 984-5561 ou newtons@dfo-mpo.gc.ca.

Environnement Canada — Service canadien de la faune

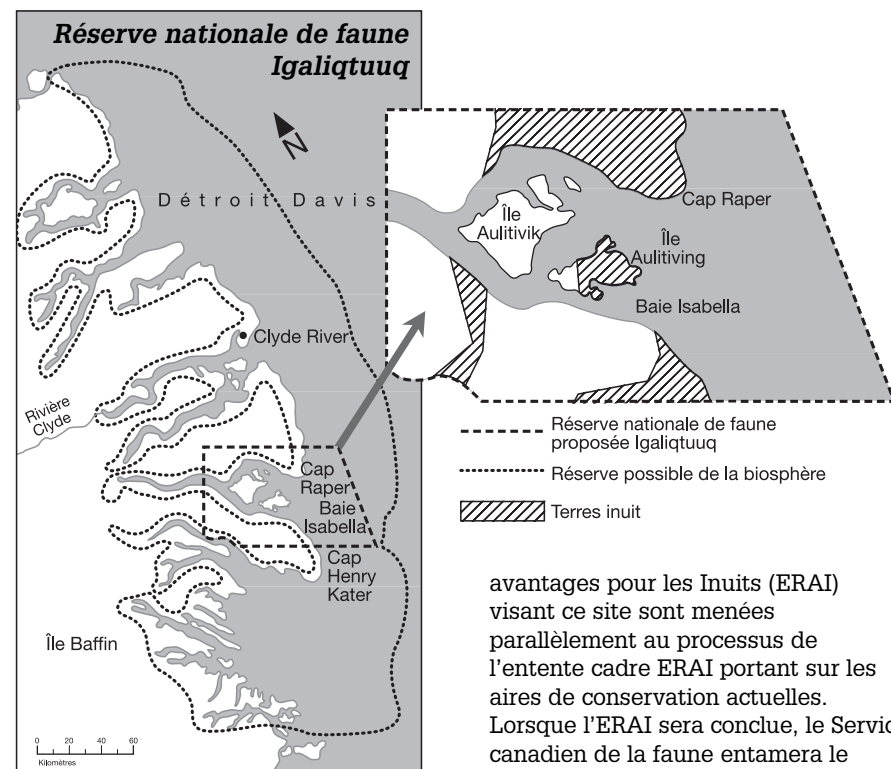
Nouveaux projets et aires de conservation actuelles

L'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (ARTN) consacre un chapitre entier aux aires de conservation, dont deux réserves nationales de faune et onze refuges d'oiseaux migrateurs administrés par le Service canadien de la faune (SCF). Les exigences de l'ARTN comprenaient la négociation d'une Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits (ERAI) visant la plupart des aires de conservation et l'élaboration de plans directeurs pour toutes les aires. En 2001, le SCF et la Nunavut Tunngavik Inc. ont entamé des négociations sur une entente cadre ERAI traitant des aires de conservation au Nunavut, en prévoyant des annexes sur des sites particuliers, pour régler des problèmes liés à certains refuges ou certaines réserves fauniques.

Le SCF a identifié les sites à protéger en priorité en raison de l'habitat faunique essentiel qu'ils constituent. Les collectivités ont aussi nommé d'autres sites à protéger en vertu des lois qui relèvent du SCF. L'état d'avancement de quelques-uns de ces projets est décrit ci-après.



RNF Oaquiut et Akpait SCF, Nunavut. (Mark Mallory)



Réserve nationale de faune Iqaluituuq

En 1992, la collectivité de Clyde River proposait la création de la réserve nationale de faune (RNF) Iqaluituuq, afin de protéger un important habitat de baleines boréales dans la baie Isabella, à l'île de Baffin. En juin 1994, le Conseil de gestion de la faune du Nunavut a approuvé les limites de la réserve Iqaluituuq. Après de nombreux délais, les négociations de l'Entente sur les répercussions et les

avantages pour les Inuits (ERAI) visant ce site sont menées parallèlement au processus de l'entente cadre ERAI portant sur les aires de conservation actuelles. Lorsque l'ERAI sera conclue, le Service canadien de la faune entamera le processus officiel de désignation de la RNF et commencera à dresser la cartographie de l'habitat et l'inventaire biologique de la baie Isabella avec la collectivité de Clyde River.

En 2001, Environnement Canada a accordé de l'aide financière au Fond mondial pour la nature et au Comité directeur d'Iqaluituuq, dans le cadre du Programme de conservation et de gérance de l'habitat, pour faire du travail sur le terrain et former du personnel local pour l'observation des baleines boréales de la baie Isabella.

Nous avons poursuivi ces travaux en 2002 avec des observations supplémentaires et l'identification de baleines boréales.

Réserve nationale de faune à Qaqluuit (Cape Searle) et à Akpait (Reid Bay)

Des études du Service canadien de la faune (SCF) effectuées durant les années 1970 ont identifié d'importantes colonies d'oiseaux de mer à Cape Searle (Qaqluuit) et à Reid Bay (Akpait), deux sites situés à environ 100 km au sud-est de Qikiqtarjuaq. Tandis que durant les années 1980 et 1990, la collectivité avait manifesté peu d'intérêt envers la protection de ces sites, le hameau de Qikiqtarjuaq a obtenu l'appui de l'Organisation des chasseurs et des trappeurs (OCT) de Nattivak, de la Nunavut Tunngavik Inc., de l'Association des Inuits de Qikiqtaniit et du Comité d'aménagement des terres de Qikiqtarjuaq, afin de reprendre les discussions sur la protection de ces sites en 1999.

Lors d'une réunion publique tenue en mai 2000, la collectivité a voté en faveur de la poursuite des démarches nécessaires à la création de deux nouvelles réserves nationales de faune (RNF). Depuis mars 2000, le SCF a effectué quatre visites au site dans le but de recueillir des données écologiques à Cape Searle. Une étude des connaissances de la collectivité, menée par l'OCT de Nattivak et commanditée par le Fond mondial pour la nature, a aussi été effectuée. En juin 2001 et 2002, un projet de recensement et de cartographie a eu lieu à Qaqluuit. Il s'agissait de la toute première cartographie détaillée de ce site. En 2001, nous avons nommé un Comité sur les limites de la RNF et, en novembre 2002, nous avons déterminé des limites pour la RNF.

Sites marins importants pour les oiseaux migrateurs

Au Nunavut et dans les T. N.-O., environ 40 espèces d'oiseaux, représentant plus de 15 millions de volatiles, utilisent les habitats marins pour l'accouplement et l'alimentation, ou comme aire de migration ou d'hivernage. En 2002, le Service

canadien de la faune a préparé un document identifiant 34 sites marins importants au Nunavut et dans les T. N.-O. pour les oiseaux migrateurs (sites assurant la subsistance de plus d'un pour cent de la population canadienne d'une espèce à un stade de son cycle annuel). L'arbitrage ar les pairs est en cours et la publication est prévue en 2003.

Gouvernement du Nunavut — Ministère du Développement durable Section des parcs, des aires



Mirnguiqsirviit (Parcs Nunavut)

Le Nunavut (« notre terre ») a été créé le 1^{er} avril 1999. Sa superficie équivalait à plus du cinquième de celle du Canada et comporte plus des deux tiers du littoral canadien. Depuis la première recommandation en vue de protéger la réserve faunique du Thelon en 1990 en raison de sa faune et de sa beauté, plus de 300 000 km² de parcs et d'aires de servntion ont été protégés au Nunavut, soit une superficie qui correspond à environ la moitié de l'Alberta.

Les résidents du Nunavut sont fiers de leur patrimoine naturel et culturel, de leur lien solide avec la nature et ses ressources, de leurs collectivités, de la faune de ce territoire et de leur riche et important passé. Non seulement les parcs territoriaux du Nunavut illustrent-ils et protègent-ils ces aires et paysages culturels et naturels d'une grande importance, mais ils leur rendent aussi hommage sur les scènes locale, régional, national et internationale.

Entente cadre sur les répercussions et les avantages pour les Inuits au sujet des parcs territoriaux

L'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (1993) a changé le rôle joué par le gouvernement dans la protection de l'environnement du Nunavut. L'accord reconnaît la valeur et le bien-fondé des

parcs et des aires de conservation et définit le procédé permettant d'établir des zones protégées au Nunavut. Ce procédé comprend la participation de la collectivité, la gestion et les mesures relatives aux répercussions et aux avantages, pour les résidents, des zones protégées. Le fait de respecter ces obligations constitue une étape préliminaire importante et nécessaire à l'établissement de parcs et d'aires de conservation actuels et proposés.

Le 13 mai 2002, Parcs Nunavut, la Nunavut Tunngavik Inc. et les Inuits de Kivalliq, de Kitikmeot et de Qikiqtani ont négocié avec succès et signé une Entente cadre sur les répercussions et les avantages pour les Inuits (ERAI). L'ERAI représente une entente globale qui reconnaît le rôle des parcs territoriaux au Nunavut. Elle contribuera aussi à repérer les possibilités de tourisme en territoire inuit et les avantages associés aux parcs en offrant de la formation sur les parcs, en aidant les Inuits à tirer parti des débouchés économiques découlant de l'établissement et de l'exploitation des parcs, et à établir un mécanisme de planification et de gestion conjointes des terres et des ressources des parcs territoriaux actuels et ultérieurs.

Au cours des prochaines années, l'élaboration de l'ERAI aura pour priorité l'établissement d'un comité mixte de planification et de gestion du Nunavut, qui aura comme rôle de surveiller la planification, l'établissement, le fonctionnement et la gestion des parcs territoriaux.

Nouveau programme des parcs au Nunavut

Conformément à l'Entente cadre sur les répercussions et les avantages pour les Inuits, aux intérêts du Nunavut et devant les différences entre le Nunavut et toutes les autres compétences, le gouvernement du Nunavut s'est engagé à élaborer un Programme des parcs du Nunavut qui permettra de déterminer le rôle et la valeur des parcs et des aires de conservation du Nunavut. Le programme précisera les relations entre les parcs nationaux et territoriaux actuels et les aires de conservation du Nunavut, les rivières du patrimoine et d'autres mesures proposées comme celle sur les aires de conservation marines au Nunavut. Une

fois terminé, le Programme des parcs du Nunavut contribuera à la réalisation des buts à long terme du Nunavut et de ses collectivités en matière de tourisme, de loisirs, de protection des habitats, de croissance économique et de développement durable. Ce programme sera suivi par la création d'un Plan de création du réseau des parcs et des zones protégées. Les changements nécessaires aux lois et aux politiques connexes dicteront l'exploitation des futurs parcs et futures aires de conservation au Nunavut. Le Programme des parcs du Nunavut sera élaboré par l'entremise d'un Comité conjoint de planification et de gestion du Nunavut, pour veiller à ce que le programme reflète les intérêts des habitants du Nunavut, les Nunavummiut.

Identité visuelle

Conformément à l'aménagement du Programme de nouveaux parcs, Parcs Nunavut a entrepris l'élaboration d'un programme d'identité visuelle. L'objectif du programme d'identité visuelle est d'assurer une présence constante et professionnelle au Nunavut, de distinguer les parcs du Nunavut des autres parcs et d'augmenter la sensibilisation du public sur les parcs du Nunavut de manière remarquable et évidente. Depuis 1999, le programme d'identité visuelle a compris la création du nom

www.nunavutparks.com

Dans le cadre de l'instauration du Programme des parcs au Nunavut, Parcs Nunavut a procédé à un nouveau lancement de son site Web au début de 2002. Le site présente de plus amples renseignements sur tous les parcs territoriaux du Nunavut, de même que de l'information pour organiser des déplacements sécuritaires qui respectent l'écologie. Un « babillard » encourage les échanges d'information, les récits de voyage et d'expériences vécues dans les parcs. En outre, le site offrira de l'information et des mises à jour sur les progrès du programme, les activités et les événements à venir, ainsi que des rapports sur les projets liés aux parcs.

Cambridge Bay. De plus en plus recherchée par les touristes en raison de son paysage de lacs et de montagnes, et de sa faune arctique caractéristique, la région est aussi renommée pour la diversité et le nombre d'oiseaux qui y vivent. De nombreux observateurs d'oiseaux du monde entier y sont attirés par la possibilité d'enrichir leurs connaissances dans ce domaine.

Bien que le parc Uvajuq ne soit accessible que par une route étroite et cahoteuse, c'est déjà la destination la plus importante des visiteurs souhaitant participer à des activités d'une journée. En 2002, nous avons entrepris une étude pour construire un sentier d'interprétation pour le parc Uvajuq. Le sentier et le plan d'interprétation explorent la beauté naturelle et l'importance historique du parc, y compris ses plantes rares et fragiles et son habitat de la faune et des oiseaux. Ce projet appuiera les pourvoyeurs locaux offrant des visites guidées du parc en augmentant le potentiel d'interprétation du site.

**Commission des rivières du patrimoine canadien —
Ministère du développement durable**
Section du tourisme et des parcs

Rivière Coppermine

Riche en culture et en faune, la rivière Coppermine est l'une des plus pittoresques au Canada. Seuls le vent, l'eau et la glace ont modifié le paysage naturel et la rivière. Les gisements de cuivre découverts le long de la rivière



Rivière Coppermine
© Parcs Canada (F. Cramp)

étaient importants pour les Premières nations qui vivaient à cet endroit. Les rivages de la Coppermine comprennent de nombreux sites archéologiques importants qui se distinguent par des artefacts en cuivre. Ce sont les récits sur ces gisements de cuivre qui attirèrent Samuel Hearne dans la région en 1771. Le récit de son voyage terrestre jusqu'à la rivière et du massacre dont il fut témoin à la chute Bloody ont assuré une place à la rivière Coppermine dans les livres d'histoire. D'autres explorateurs, dont Sir John Franklin, ont rapidement suivi les traces de Hearne et la Coppermine devint un important corridor d'exploration minière et de commerce des peaux à fourrure. La rivière continue de pourvoir au mode de vie traditionnel inuit. Elle abrite des caribous, des bœufs musqués, des carcajous, des loups, des orignaux, des renards et plusieurs oiseaux de proie. La rivière et ses environs n'ont pratiquement pas changé depuis l'époque où les premiers explorateurs britanniques y posèrent les yeux.

Le document de mise en candidature de la Coppermine River a été accepté par la Commission des rivières du patrimoine canadien en février 2002. La mise en candidature officielle a eu lieu en août 2002. Le gouvernement du Nunavut (GN), travaillant avec l'association inuite régionale, doit élaborer un plan directeur d'ici les trois prochaines années, avant la désignation officielle de rivière du patrimoine. De plus, le GN travaillera avec le gouvernement fédéral, la Nunavut Tunngavik Inc. et les associations inuites régionales sur

la négociation d'une Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits d'une aire de conservation pour toutes les rivières du patrimoine au Nunavut.

Rivière Soper (Kuujuaja)

La rivière Soper (« grande rivière ») s'étend en serpentant des terres hautes de la péninsule Meta Incognita au lac Soper. Par la suite, elle combine des eaux douces de la toundra avec les eaux salées du ruisseau Pleasant le long de la côte sud de l'île de Baffin, créant des marées de plus de 10,6 mètres. Le microclimat de la vallée a créé un paysage où les saules, les roseaux, les brandes et les baies abondent, contrairement aux autres îles de l'Arctique.

Désignée à titre de rivière du patrimoine canadien en 1992, la Soper traverse le parc territorial Katannilik, un parc de destination de 1 270 km² dans le sud de Baffin. La vallée crée un oasis thermique qui bénéficie souvent de températures bien au-dessus de la normale. Cela produit une serre luxuriante de plantes à fleurs et de plantes foliacées qui crée un écosystème comprenant des animaux sauvages tels que les caribous, les loups, les ours polaires, les lièvres, les lemmings et des oiseaux comme les faucons pèlerins.

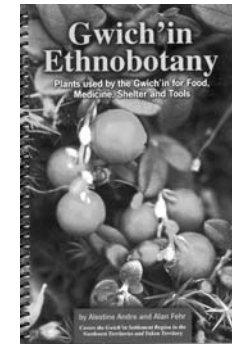
Des touristes du monde entier visitent le Parc Katannilik pour faire des expéditions en canot ou en radeau sur la rivière Soper ou pour faire de la randonnée et du camping dans la vallée. On tend à faire des voyages plus longs pour permettre aux visiteurs de mieux apprécier l'environnement unique, par des randonnées dans la vallée et dans les collines. En 2002, le gouvernement du Nunavut (GN) a entrepris une révision de 10 ans du plan directeur existant de la rivière du patrimoine Soper. La révision réaffirmera l'appui communautaire et régional au sujet de la rivière du patrimoine, indiquera des changements aux valeurs de mises en candidature et vérifiera que les objectifs de la rivière du patrimoine reflètent encore ceux du GN et de la collectivité de Kimmirut.

Publications présentant de l'intérêt

(à moins d'indications contraires, toutes les publications ne sont disponibles qu'en anglais)

Andre, Alestine, et Alan Fehr
2002 *Gwich'in Ethnobotany: Plants Used by the Gwich'in for Food, Medicine, Shelter and Tools - édition révisée en 2002*
Publié par l'Institut social et culturel gwich'in et l'Institut de recherche Aurora. 68 p. Photographies en noir et blanc et en couleur; couverture souple. ISBN 1-896337-09-0 (15 \$)

Pendant des millénaires, les Gwich'in ont utilisé de nombreux arbres, arbustes et baies pour se nourrir, préparer des médicaments, s'abriter et fabriquer des outils. Ce livre décrit l'utilisation que font les aînés gwich'in de 32 plantes et de trois types de roches et de minéraux. Il donne le nom gwich'in de ces plantes (tant en dialecte gwichya que Teet'it), indique à quel endroit on peut les trouver et l'utilisation qu'on peut en faire. Le livre contient aussi des recettes pour faire des médicaments et pour préparer la nourriture.



On peut se procurer ce livre dans les librairies du Nord, ainsi qu'au bureau de l'Institut social

et culturel gwich'in à Tsiigehtchic et au bureau de l'Institut de recherche Aurora à Inuvik.

McCarty, Leslie
2002 *Calendrier des aînés gwich'in de 2003*
Publié par l'Institut social et culturel gwich'in. 16 p. 11 po sur 17 po. Papier sépia et blanc brillant. ISBN 1-896337-08-2 (15 \$)

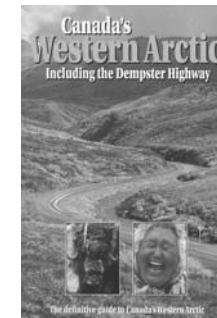
Ce calendrier présente des résumés, en gwich'in et en anglais, des biographies de 13 aînés vivant dans les collectivités d'Aklavik, de Fort McPherson, d'Inuvik et de Tsiigehtchic dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in. Aussi, les mois et les jours sont indiqués en gwichya et en teet'it. Comprend des photographies de format grand portrait de chaque aîné.

On peut se procurer le calendrier 2002 aux bureaux de l'Institut social et culturel gwich'in à Tsiigehtchic et à Fort McPherson, à la librairie Boreal à Inuvik, au Book Cellar à Yellowknife, à la librairie Fireweed à Whitehorse et auprès de tous les bureaux du conseil de bande gwich'in.

Andre, Alestine, Eleanor Mitchell Firth, Lisa Andre, William George Firth, Mark Reipl
2003 *Dictionnaire des dialectes gwichya et teet'it*, 4^e édition
Publié par l'Institut social et culturel gwich'in. Noir et blanc; couverture souple. (40 \$)

Depuis la publication de ce dictionnaire en 1999, on continue de recueillir et de vérifier des mots gwich'in des dialectes gwichya et teet'it. De nombreux mots, y compris des termes de couture, des noms d'animaux et les noms d'oiseaux ont été vérifiés et compilés. Les noms d'oiseaux réunis pour le dictionnaire figurent aussi dans *Field Guide to the Birds of the Mackenzie Delta* publié par le Centre de recherche Aurora à Inuvik. Cette édition du dictionnaire comprendra également une section sur la grammaire gwich'in. On peut se procurer ce dictionnaire avec section sur la grammaire aux bureaux de l'Institut social et culturel gwich'in situés à Tsiigehtchic et à Fort McPherson.

Western Arctic Handbook Committee
2002 *Canada's Western Arctic, Including the Dempster Highway: The definitive guide to Canada's Western Arctic*
Publié par le Western Arctic Handbook Committee. 352p. Photos en couleur et en noir et blanc; illustrations en couleur; couverture souple. ISBN 0-9687910-0-X (29,95 \$)



L'ouvrage *Canada's Western Arctic, Including the Dempster Highway* couvre la région comprenant les T. N.-O. et le Yukon située au-dessus du cercle arctique. L'information dans le livre comprend des introductions approfondies sur l'histoire des

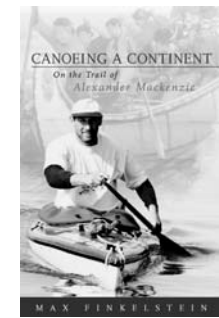
Gwich'in et des Inuvialuit. Il contient aussi des renseignements d'histoire naturelle sur des sujets tels que le pergélisol, le delta du Mackenzie et les plantes et animaux habitant dans le Grand Nord. Le livre comprend aussi des cartes et des guides détaillés des neufs collectivités dans la région, ainsi que des descriptions des parcs territoriaux et nationaux et des lieux historiques et patrimoniaux.

Les chapitres portent sur la planification des voyages, la vie dans le Grand Nord, les activités, les destinations, les gens, les terres et les cours d'eau et les plantes et les animaux. Les photographies en couleur sont d'une grande beauté et de nombreux résidents locaux y sont présentés. La section sur les ressources comprend une liste exhaustive de livres et d'autres documents sur la région ouest de l'Arctique.

Western Arctic Handbook Committee
2002 *Natural History of the Western Arctic*
Publié par le Western Arctic Handbook Project. 98p. Photos en noir et blanc et illustrations; couverture souple. ISBN 0-9687910-1-8 (19,95 \$)

Voici un livre d'accompagnement pour ouvrage *Canada's Western Arctic, Including the Dempster Highway*. Il contient de l'information supplémentaire sur les terres et les cours d'eau, les plantes, les animaux et la faune, l'histoire et la géographie de l'ouest des îles de la Reine-Elisabeth.

Finkelstein, Max W.
2002 *Canoeing A Continent: On the Trail of Alexander Mackenzie*
Publié par Natural Heritage/Natural History Inc. 298 p. Texte en anglais avec des photos en noir et blanc et des illustrations; couverture souple. ISBN 1-896219-00-4 (25,95 \$)



Récit personnel des voyages de l'auteur, cet ouvrage retrace, 200 années plus tard, la route empruntée par Sir Alexander Mackenzie, le premier Européen à traverser l'Amérique du Nord. Les voyages de l'auteur, entremêlés à ceux de Mackenzie, aident les lecteurs à comprendre l'effort

remarquable qu'a exigé la traversée de ce continent vaste et varié vers l'océan Pacifique. En plus de rendre hommage à Mackenzie, ce livre fait aussi référence à la vie des gens des Premières nations qui ont traversé les mêmes voies navigables durant de nombreux siècles auparavant. Le sentier marin de Mackenzie est maintenant commémoré en tant que Route voyageur Alexander Mackenzie.

Peepre, Juri, Sarah Smith, et autres
2002 *Yukon Wild (2^e édition)*
Publié par la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada - Yukon 136 p. Photos et descriptions en couleur; couverture souple. ISBN 0-9699219-3-4 (25 \$, frais d'emballage compris)

Tout en couleurs, ce livre comprend une description des régions naturelles du Yukon et de leur situation quant à la conservation, des histoires et un atlas de conservation informatif. Visitez le site www.cpawsyukon.org. Il s'inspire de Yukon Wild, mais présente les nouvelles les plus récentes sur les travaux de conservation au territoire.